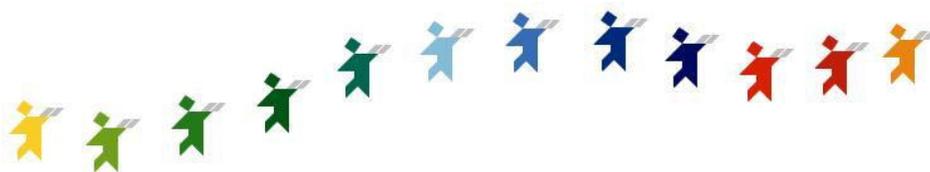


La question de la conservation du patrimoine documentaire pour la jeunesse en Suisse Romande

ou

Se concerter pour mieux réunir et transmettre



**Institut suisse
Jeunesse et Médias**

Travail de diplôme réalisé en vue de l'obtention du diplôme HES

Par :

Delphine BERNARD

Conseiller au travail de diplôme : Michel Gorin, chargé d'enseignement HES

Genève, 10 septembre 2007

Haute École de Gestion de Genève (HEG-GE)

Filière Information Documentaire

Déclaration

Ce travail de diplôme est réalisé dans le cadre de l'examen final de la Haute école de gestion de Genève, en vue de l'obtention du titre de spécialiste HES en information documentaire. L'utilisation des conclusions et recommandations formulées dans le travail de diplôme, sans préjuger de leur valeur, n'engage ni la responsabilité de l'auteure, ni celle du conseiller au travail de diplôme, du juré et de la HEG.

« J'atteste avoir réalisé seule le présent travail, sans avoir utilisé de sources autres que celles citées dans la bibliographie. »

Fait à Monthey, le 10 septembre 2007

Delphine Bernard

Remerciements

Je remercie pour leur infinie bonne volonté et leur soutien tout au long de ce parcours :

Mes grands-parents, mes parents et ma famille

Mes professeurs et parmi eux, mon conseiller pédagogique

L'institution mandante et ses dévoués collaborateurs

La question de la conservation de la documentation pour la jeunesse en Suisse Romande
ou se concerter pour mieux réunir et transmettre.

Delphine BERNARD

Sommaire

Le mandat confié par l'Institut Suisse jeunesse et médias - dont l'action se situe au niveau de la promotion, de la recherche et de la formation autour de la littérature de jeunesse - est né du constat que ce secteur documentaire devait assumer certaines lacunes, en Suisse, quant à la conservation systématique de ses productions. Après avoir pris connaissance de structures de conservation partagée à l'étranger, le bureau romand de l'institution s'est intéressé à ce principe de fonctionnement. Il a estimé que ce type de solutions pourrait correspondre à la situation romande. Dans plusieurs cantons francophones, différentes initiatives et entreprises de conservation avaient déjà fructifié et l'idée d'en mutualiser les moyens et les ressources semblait porteuse. L'Institut en a donc proposé l'étude, avec comme finalité, la possibilité de décider de la pertinence et de la faisabilité d'un tel projet.

Un projet, plusieurs objectifs

Pour offrir les moyens de cette décision, différents objectifs devaient successivement être réalisés. Ils ont été définis au début du travail et il n'a quasiment pas été nécessaire de les redéfinir en cours d'enquête. Ils peuvent être exposés ainsi.

1. Identifier quels sont les acteurs de la littérature enfance et jeunesse en Suisse romande, les personnes et organismes appelés à travailler sur et avec les fonds d'ouvrages conservés
2. Analyser les besoins de ces acteurs
3. Analyser la situation actuelle des différents projets de promotion et de conservation en Suisse romande: quelles institutions font quoi, avec quels moyens et dans quel objectif
4. Définir des objectifs de conservation en réseau : que conserver, pour quoi et pour qui
5. Proposer des scénarios de collaboration et de partage des tâches entre les différentes institutions partenaires
6. Répertorier les institutions partenaires

L'ordre de présentation de ces objectifs correspond à la chronologie méthodologique de leur réalisation.

Étude du milieu romand : offre et demande en matière d'ouvrages conservés

En premier lieu, il a fallu faire un état des lieux, pour connaître et comprendre le contexte dans lequel devrait s'intégrer ce projet. Pour ce faire, deux volets principaux ont été développés: d'une part l'aspect du public, qu'il a fallu définir, rencontrer et sonder afin d'en mesurer les attentes et les besoins en documentation; d'autre part, l'existant en Suisse Romande dans ce domaine, les dynamiques, objectifs et moyens des différentes entreprises de conservation des livres pour la jeunesse qu'il a fallu appréhender.

Après avoir défini un public cible potentiel, un dispositif d'investigation a été mis en place pour comprendre ses besoins. Celui-ci a conjugué enquête qualitative et quantitative, interviews et questionnaires. Il fallait comprendre

- qui pouvait travailler avec cette littérature et comment,
- quelles étaient les ressources documentaires privilégiées pour quels types d'activités,
- qui était susceptible d'utiliser des fonds d'ouvrages conservés, dans quelles mesures, et dans quelles optiques.

Pour connaître et évaluer la situation existante en matière de conservation, un grand recensement par le biais d'un questionnaire a été fait, en contactant les institutions documentaires romandes. Cette enquête devait établir qui conservait, qui voulait intégrer le réseau de conservation partagée et comment elles pouvaient contribuer à son fonctionnement.

Les nombreuses données récoltées ont été analysées et synthétisées.

Littérature de jeunesse, conservation et coordination : état de l'art

Ensuite, pour envisager des solutions, il a fallu établir un bilan des connaissances et des pratiques en la matière. Cela a pu être réalisé grâce à une recherche et une collecte d'informations sur le sujet. La littérature spécialisée et professionnelle, la documentation à disposition dans les différents centres de ressources romands, Internet, des contacts avec des spécialistes : tous ces biais ont été explorés afin de faire la lumière sur les questions conjointes au projet. Cette collecte a été menée afin de discerner au mieux, quels objectifs de conservation pourraient être pertinents, et quelle forme, quel type de partenariat la structure pourrait adopter.

La question de la conservation de la documentation pour la jeunesse en Suisse Romande
ou se concerter pour mieux réunir et transmettre.

Orientations pratiques du plan: objectifs et structure collaborative

Riche des informations recueillies dans ces parties « préliminaires », l'étude devait alors envisager et étudier les perspectives concrètes du projet. D'une part, les objectifs de conservation, d'autre part, un scénario de collaboration et des éléments de mise en œuvre pratiques et structurels devaient être proposés.

L'état de l'art précédemment réalisé, a permis de comprendre, en tenant compte des expériences étrangères, qu'une bonne façon de procéder dans ce domaine était de partir de l'existant, de considérer les initiatives en place, les motivations locales et sur cette base, de fonder un système cohérent. Ont donc été considérées, pour définir les objectifs du réseau à concevoir, les directions déjà assignées aux activités de conservation actuelles. Celles-ci, de tailles, de dimensions et de compositions différentes, concordaient globalement dans leurs missions : servir le public respectif des institutions ; soutenir la recherche et la formation autour de la littérature de jeunesse.

Ces axes théoriques sous-tendraient donc également l'activité du réseau de conservation partagée. Ils ont été étudiés et enrichis grâce à l'analyse des besoins initiale et la littérature professionnelle. Des pistes, des aspects à prendre en compte, des dynamiques à interpréter ont été traités afin que les besoins des futurs usagers puissent être satisfaits au mieux.

Ensuite, considérant l'intérêt manifesté des institutions, un scénario de collaboration a été envisagé. L'option de conservation partagée répartie a été retenue, et certains aspects à considérer quant à l'effectivité du plan, ont été développés (principes de fonctionnement, type de coordination, convention, ...).

Conclusion

Ce travail a donc permis de clarifier les objectifs de conservation et d'élaborer les bases conceptuelles et organisationnelles nécessaires à la mise en place d'un plan de conservation partagée en Suisse Romande. Le rapport qui en résulte - en intégrant la méthodologie, l'analyse et les principaux résultats - devrait servir de base pour décider s'il est pertinent d'envisager son application, et pour lancer le cas échéant, le travail de recherche de fonds nécessaires à sa mise en œuvre.

La question de la conservation de la documentation pour la jeunesse en Suisse Romande
ou se concerter pour mieux réunir et transmettre.

Delphine BERNARD

Table des matières

Déclaration	ii
Remerciements	iii
Sommaire	iv
Table des matières	viii
Liste des Tableaux.....	xi
Introduction.....	12
Cadre général et nature du projet	12
L'institution mandante et ses attentes.....	12
Objectifs et démarche	13
Articulation du mémoire.....	15
Précisions syntaxiques.....	16
1. État de l'art	20
1.1 Méthodologie.....	21
1.2 Synthèse	23
1.2.1 La conservation de la littérature de jeunesse.....	23
1.2.1.1 <i>En Suisse</i>	23
1.2.1.2 <i>En Francophonie</i>	23
1.2.1.3 <i>En Europe</i>	25
1.2.1.4 <i>Dans le monde</i>	26
1.2.2 La conservation partagée	26
1.2.3 La conservation partagée des fonds jeunesse.....	28
1.2.3.1 <i>En France</i>	28
1.2.3.2 <i>En Belgique</i>	30
1.3 Conclusion	30
2. État des lieux.....	32
2.1 Méthodologie.....	33

La question de la conservation de la documentation pour la jeunesse en Suisse Romande
ou se concerter pour mieux réunir et transmettre.

2.1.1 Analyse des besoins.....	33
2.1.1.1 Acteurs individuels: Identification des acteurs, choix des modalités d'enquête, élaboration et diffusion des questionnaires.....	33
2.1.1.2 Organismes : Identification des acteurs, choix des modalités d'enquête, élaboration et diffusion du questionnaire:.....	41
2.1.2 Analyse de l'existant.....	43
2.1.2.1 Élaboration et diffusion des questionnaires.....	43
2.2 Analyse des données	46
2.2.1 Analyse des besoins : Traitement des données recueillies.....	46
2.2.2 Analyse de l'existant : Traitement des données recueillies	49
2.2.2.1 Considérations générales	50
2.2.2.2 Les collections de littérature pour la jeunesse.....	50
2.2.2.3 Les fonds de conservation de la littérature pour la jeunesse.....	51
2.2.2.4 Le désherbage des collections.....	54
2.2.2.5 Le projet de conservation.....	54
2.2.2.6 Considérations sur le projet	56
2.2.2.7 Nota bene	57
2.3 Conclusion	58
3. Objectifs de conservation.....	59
3.1 Axes généraux	60
3.1.1 Que conserver ?.....	60
3.1.2 Typologie de supports et genres littéraires	60
3.1.3 Autres biais de sélection.....	62
3.1.4 Conclusion	64
3.2 Axes spécifiques.....	66
3.2.1 La recherche académique et paracadémique.....	67
3.2.1.1 Les chercheurs et la LEJ : besoins en information et documentation	67
3.2.1.2 Les recherches sur la LEJ : inventaire et perspectives.....	72
3.2.1.3 Conclusion.....	76
3.2.2 La formation	77
3.2.2.1 La formation à la LEJ	77
3.2.2.2 La formation par la LEJ.....	82
3.2.3 Le service au public.....	83

3.2.3.1 <i>La valorisation</i>	83
3.2.3.2 <i>Un objectif de conservation subsidiaire : l'histoire des collections de l'institution</i>	88
3.2.4 Conclusion	89
4. Structure du réseau et partenariat.....	90
4.1 Principes de fonctionnement et coordination	90
4.2 Niveaux de participation.....	92
4.3 Alimentation des fonds et désherbage	94
4.4 Échange et transfert des documents	96
4.5 Statuts des collections.....	97
4.6 Convention et contractualisation	98
4.7 Participation et intérêt des institutions romandes.....	99
Conclusion	103
Bibliographie.....	105
7.1 Documents cités	105
Monographies.....	105
Articles, comptes-rendus et synthèses.....	105
Sites Internet	106
Enquêtes, travaux de recherche, mémoire et thèses	107
7.2 Autres documents consultés.....	108
Monographies.....	108
Articles, résumés, comptes-rendus et synthèses	109
Sites Internet	111
Travaux de recherche, Mémoires et thèses	111
Blog	112

LES ANNEXES FONT L'OBJET D'UN AUTRE DOCUMENT

La question de la conservation de la documentation pour la jeunesse en Suisse Romande
ou se concerter pour mieux réunir et transmettre.

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Récapitulatif des types documents à considérer 64

Tableaux 2 : Institutions et niveaux de participation 99

Introduction

Cadre général et nature du projet

L'Institut Suisse Jeunesse et médias (ISJM), centre de compétences menant différentes actions autour de la littérature de jeunesse a constaté qu'en Suisse, la conservation de la littérature d'enfance et de jeunesse était limitée, voire compromise faute de mesures bien organisées, tout comme de moyens à disposition. En effet, peu de relais existent pour assurer la conservation de documents lorsqu'après une « première vie », ils sortent des circuits documentaires traditionnels. Les documents alors, sont souvent dispersés ou envoyés au pilon. Le patrimoine documentaire pourrait ainsi s'en trouver amenuisé.

Désireux de remédier à ce qu'il considère comme un dommage considérable, l'ISJM - bureau romand s'est mobilisé pour apporter une solution à cet état de fait, dans le cadre de la Suisse Romande. Il s'est inspiré de travaux réalisés sur d'autres territoires, et a envisagé une conservation partagée entre différents acteurs gérant des titres francophones. Ce mode de fonctionnement, basé sur le principe d'une mise en réseau et d'une mutualisation des moyens permettrait de conserver physiquement et à long terme, un fonds d'ouvrages, témoignant d'un pan significatif de la culture de notre pays. Une mise en œuvre collective contribuerait à la fois, à rassembler les ressources nécessaires et à mener une politique de conservation cohérente dans la région concernée.

L'institution mandante et ses attentes

L'Institut Suisse Jeunesse et Médias (ISJM) organe de la fondation privée Johanna Spyri, accomplit sa mission au niveau de la promotion de la lecture, la documentation, la recherche et la formation dans le domaine de la littérature pour la jeunesse. Dans le cadre de ses activités, il assure notamment la collecte, depuis 1968, de toutes les publications suisses pour la jeunesse (auteurs, illustrateurs, éditeurs suisses). Son siège principal est à Zürich, il dispose d'une antenne romande à Lausanne, ainsi que d'une antenne en Suisse italienne, à Lugano, ce qui lui permet d'étendre son action à toute la Suisse. Dans ce projet, l'Institut s'engagerait comme membre du réseau mais aussi comme coordinateur.

C'est cette question de la conservation partagée qui a constitué l'objet du mandat à réaliser. Il s'est agi d'élaborer les bases conceptuelles et organisationnelles, de clarifier les objectifs de conservation (que conserver, pour qui, pour quoi), de vérifier s'il était pertinent et faisable de s'engager dans une telle voie. L'analyse de ces aspects devrait permettre à l'Institut Suisse Jeunesse et médias de décider si un tel projet est réalisable et si tel était le cas, de servir de base pour la recherche des ressources financières, nécessaires à la mise en œuvre du projet. Cela permettrait également d'établir des conventions simples avec les institutions partenaires.

L'Institut a indiqué dans son mandat, que dans le domaine de la conservation de la documentation pour la jeunesse, il existait déjà plusieurs initiatives déjà constituées en Suisse Romande :

Parmi elles, Laurence Junier, ancienne responsable de la section jeunesse de Bibliomédia a répertorié durant 10 ans, environ 8000 romans et albums et a ainsi conçu une collection baptisée le « petit musée ». Sont également investies, les bibliothèques municipales de Genève et de Lausanne, la bibliothèque des jeunes de La Chaux-de-Fonds, Jeunesse et médias. AROLE (Association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse, active dans la promotion de la littérature de jeunesse depuis 1984), ainsi que La Criée à Genève, (Communauté de recherche interdisciplinaire sur l'éducation et l'enfance). Ces actions représentaient donc à leur niveau, dès le début de l'enquête, des partenaires potentiels dans le cadre d'une mise en réseau.

Hormis un cadre temporel défini (étapes intermédiaires et date de remise du mémoire), il n'y eut aucune contrainte à la réalisation de ce projet.

Objectifs et démarche

Pour répondre à ces différentes attentes, un certain nombre d'objectifs généraux ont été initialement établis. Leur réalisation devait permettre de mener à bien l'étude et l'exécution du mandat. En début d'étude, ils se sont déclinés ainsi :

1. Identifier quels sont les acteurs de la littérature enfance et jeunesse en Suisse romande, les personnes et organismes appelés à travailler sur et avec les fonds d'ouvrages conservés
2. Analyser les besoins de ces acteurs

3. Analyser la situation actuelle des différents projets de promotion et de conservation en Suisse romande: quelles institutions font quoi, avec quels moyens et dans quel objectif
4. Définir des objectifs de conservation en réseau: que conserver, pour quoi et pour qui
5. Répertorier les institutions partenaires
6. Proposer des scénarios de collaboration et de partage des tâches entre les différentes institutions partenaires

Les trois premiers objectifs correspondaient à une analyse des besoins et de l'existant, préalable absolu à toute mise en œuvre de projet. Cette étape préliminaire a donc représenté dans ce projet, un élément constitutif clé du mandat. Elle a fait partie des objectifs concrets à atteindre.

Ces objectifs ont donc été traités en premier lieu. L'aspect des moyens utilisés dans le cadre des différents projets en cours (cf. objectif 3) n'a cependant pas été analysé dans cette première approche. Cet aspect devait en effet être approfondi ultérieurement.

Une fois l'état des lieux réalisé, un état de l'art, par une revue de la littérature sur le sujet et des interviews de spécialistes, a permis de mieux cerner la problématique et a apporté des éléments et des informations propres à affiner les objectifs et à reconsidérer certaines perspectives.

Les objectifs initiaux 4, 5 et 6 et notamment leur ordre de réalisation ont été, par là même, reconsidérés

4. Définir des objectifs de conservation en réseau: que conserver, pour quoi et pour qui

Il convenait pour la réalisation de cet objectif, d'investir en premier lieu les motivations des entreprises déjà existantes, de les étudier, les développer à la lumière de l'enquête réalisée auprès des futurs usagers, et éventuellement de les enrichir de certains apports et pistes complémentaires.

5. Proposer un ou des scénarios de collaboration entre les différentes institutions partenaires

Les structures similaires, à l'étude ou en fonction à l'étranger, ont permis une modélisation théorique de ce type d'entreprises. Sur cette base, une solution optimale pour la situation romande a été envisagée, et des pistes pour la réalisation concrète ont pu être suggérées.

6. Répertoire des institutions partenaires

Un récapitulatif de l'intérêt manifesté, ou confirmé, par les institutions romandes sera présenté en dernier lieu, en tenant compte de situations à considérer spécifiquement.

Articulation du mémoire

Ce rapport final contiendra les principaux résultats et synthèses issus de la réalisation du projet. Les différentes démarches méthodologiques seront également explicitées. Des annexes viendront compléter et approfondir certains volets du travail.

Tout d'abord, après quelques précisions syntaxiques cadrant l'emploi d'une certaine terminologie tout au long de l'étude, l'état de l'art sera présenté et servira de familiarisation à la problématique.

Ensuite les différentes sections issues de la réalisation des objectifs apparaîtront dans leur ordre de réalisation. A savoir : l'état des lieux qu'a constitué l'analyse des besoins et de l'existant; la définition des objectifs de conservation; la présentation d'un scénario de collaboration (ou plus exactement, l'exposition des principaux aspects à considérer dans l'élaboration d'une structure de conservation partagée); et finalement le répertoire des institutions participantes. Une conclusion clora le tout.

Précisions syntaxiques

La documentation pour la jeunesse

La notion de littérature de jeunesse correspond au support imprimé, englobant tous les genres. Dans le cadre de l'enquête qui suit, et d'un commun accord avec l'Institut Suisse Jeunesse et Médias, le champ documentaire n'est toutefois pas restreint à ce seul support, afin de connaître les réelles attentes du public et ne pas s'engager d'emblée, dans des recherches de solutions peu adaptées aux véritables attentes.

Le terme jeunesse quant à lui désigne les enfants et les adolescents.

La LEJ

Ces initiales sont communément usitées pour désigner la littérature d'enfance et de jeunesse. Dans ce travail, je les utiliserai pour rendre la lecture plus aisée; mais, je rends ici attentif au fait, que même si cette dénomination est fréquemment employée, c'est l'ensemble des typologies de documents et toute la variété des supports que je souhaite considérer tout au long de cette étude.

Le patrimoine de documentation pour la jeunesse

Je me suis servie, pour appréhender la notion usuelle de patrimoine, de la présentation de Noëlle Balley parue dans les actes de colloques et intitulée « Les livres pour la jeunesse comme objet patrimonial »¹. J'ai également consulté, pour réaliser la petite approche théorique qui va suivre, l'ouvrage de Mirta Olgiati « Politique de la mémoire nationale: la sélection du patrimoine documentaire en Suisse »² et de l'article du bulletin bibliographique de France intitulé « De la littérature de jeunesse considérée comme objet patrimonial »³

¹ Tiré de Noëlle Balley, *Les livres pour la jeunesse comme objet patrimonial* » in *Le livre pour la jeunesse : répartir la conservation des fonds jeunesse : enjeux et perspectives*. Actes du colloque national du 7 octobre 2004, organisé par la Bibliothèque nationale de France, et al.. Coédition La Joie par les livres - Bibliothèque nationale de France - Paris bibliothèques, 2005. p.26

² OLGIATI, Mirta, *Politique de la mémoire nationale: la sélection du patrimoine documentaire en Suisse*. Chavannes-près-Renens: IDHEAP; Chaire publiques et durabilité, 2005. 194 p. (Cahier de l'IDHEAP; no 224).p.1

³ DIAMENT, Nic, « De la littérature de jeunesse considérée comme objet patrimonial », *BBF*, 2004, n° 5, p. 65-73 [en ligne]

Une approche étymologique du terme patrimoine révèle qu'en latin classique, le mot « patrimonium » dérivé de « pater », le père, signifiait « ce que l'on a reçu de son père, de ses aïeux, « les biens de famille » »⁴. Ce mot recouvrira peu à peu, toute notion d'héritage. La Révolution Française introduit « l'idée d'appropriation collective d'un bien à l'origine privé au bénéfice de toute une communauté »⁵. Elle « invente » donc la notion de patrimoine national, dans le but de valoriser et de protéger les richesses, architecturales notamment, détruites lors des campagnes de destruction des biens. Cette notion de patrimoine commun culminera par la suite dans l'idée de patrimoine mondial de l'humanité, expression recouvrant l'idée que « ce qu'une civilisation donnée a produit de meilleur et de plus spécifique appartient, au-delà des descendants de ceux qui l'ont conçu, à la communauté humaine toute entière, elle reçoit collégialement la responsabilité de transmettre aux générations futures ce bien reconnu comme commun, dont la destruction signifierait une perte irréparable pour l'ensemble de l'humanité »⁶. A travers cette évolution syntaxique, on le voit, l'idée de transmission reste commune. Persiste aussi la notion de responsabilité de l'entretien et de la gestion d'un bien. Finalement apparaît en filigrane, la notion de préciosité du bien transmis, qui en fait un objet d'intérêt commun.

C'est une notion mouvante et souple concernant tous les domaines du savoir humain. Elle s'étendra progressivement de l'idée du bien unique à celle de collection: des objets apparemment dénués de valeur considérés isolément, deviennent précieux et prennent sens les uns par rapport aux autres, c'est leur « rassemblement en un tout hiérarchisé »⁷ qui leur confère de la valeur.

Le patrimoine des bibliothèques (par rapport au patrimoine architectural par exemple) a été plus longtemps ignoré, d'une part parce qu'il est caché et peu exposé, d'autre part parce qu'il est peu spectaculaire et qu'il a une connotation poussièreuse. Peut-être aussi parce que plus fragile et éphémère (attribut plus que jamais pertinent dans un univers devenu numérique),

<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2004/05/document.xsp?id=bbf-2004-05-0065-011/2004/05/fam-dossier/dossier&nDoc=1&statutMaitre=non&statutFils=non&tri=>

(Consulté le 24 mai 2007)

⁴ Noëlle Balley, op. cit p.26

⁵ Ib. idem

⁶ Ib. idem

⁷ Ib. idem

et représentant une masse importante, il suppose une attention et un questionnement spécifique et minutieux.

En France, historiquement, les livres pour la jeunesse ne rentraient pas dans la catégorie des ouvrages « anciens, rares et précieux » qui constituaient traditionnellement les collections patrimoniales. « Ce n'est que quand la « doxa » du patrimoine écrit a évolué et pris en compte des pans entiers de l'édition, traditionnellement méprisés [...] et donc absents des fonds privés et des collections publiques, qu'on a pris en compte le caractère « rare et précieux » – à défaut d'être ancien ! – de la littérature enfantine [...]»⁸. Cette reconnaissance tardive d'une place de la littérature pour la jeunesse dans les fonds patrimoniaux est parallèle à l'évolution de la légitimité de son statut: objet de recherche toujours plus important; présence accrue de cette littérature dans le cursus scolaire et l'apprentissage; secteur éditorial en plein essor depuis les années 70, (dès lors que l'intérêt accordé aux activités culturelles de l'enfant se manifeste plus sensiblement); épanouissement de la création artistique (texte et illustration).

La réflexion sur le thème du patrimoine documentaire semble évoluer et s'adapter à l'air du temps. Théoriquement, on tend vers une conception « plus dynamique du patrimoine, qui dépasse la gestion d'un héritage reçu, fruit des hasards de l'histoire, pour mettre en avant l'idée d'un patrimoine « actif » assumé, constitué, vivant et évoluant au jour, le jour: le patrimoine c'est ce que l'on choisit de transmettre, non seulement à cause de son caractère précieux ou exceptionnel, mais parce qu'on lui reconnaît valeur de témoignage »⁹

Ce patrimoine documentaire, élément important du patrimoine culturel d'un pays, fait donc désormais l'objet d'intenses activités et réflexions. En Suisse, des institutions sont chargées d'acquérir, de gérer et d'entretenir le patrimoine documentaire national. C'est la mission de la bibliothèque nationale, des archives fédérales suisses, de la Phonothèque Nationale, de la Cinémathèque, de la Fondation Suisse pour la photographie, de SRG SSR idée suisse, entre autres. Ces institutions ont donc un projet commun, à défaut d'une politique générale et coordonnée de la question patrimoniale documentaire. En effet, « chaque institution concernée sélectionne les documents à conserver à long terme en fonction de critères propres, pouvant être très variables d'un établissement à l'autre »¹⁰.

⁸ Diament Nic, op. cit

⁹ Noëlle Balley, op. cit p.31

¹⁰ Olgjati Mirta, op.cit, p.1

On en arrive au cœur du problème des politiques de conservation, la question du choix des documents à conserver : « à défaut de tout pouvoir conserver, il faut être à même de sélectionner des échantillons de documents représentatifs des activités de notre société afin de garantir leur transmission aux générations futures»¹¹.

Et c'est cette idée sous-jacente de représentativité des activités qui justifie l'éventuelle pertinence de la conservation de la documentation pour la jeunesse, dans cette vaste composition patrimoniale. En effet, si ce qui est conservé doit être représentatif des activités de notre société dans son ensemble, l'enfance et son activité de lecture devraient aussi être considérées. Cela est fait partiellement, la production suisse (Helvetica) étant conservée à la Bibliothèque nationale et à l'IISJM. D'autres aspects sont toutefois négligés, comme la conservation de ce que les enfants lisent réellement, ou de ce qui se vend le mieux, pour citer deux indices révélateurs de l'activité.

Les questions de l'utilité d'une conservation patrimoniale, de son usage se posent également. Tout comme celles de son intégration dans le panorama institutionnel et des responsabilités de traitement qui en incombent. Toutes ces thématiques vont être abordées tout au long du travail.

A la lumière de tous ces éléments le patrimoine de documentation pour la jeunesse pourrait être défini ainsi:

Le patrimoine de documentation pour l'enfance et la jeunesse représente les collections de documents destinés aux enfants et aux jeunes, sélectionnés à des fins de conservation à long terme, en raison de leur caractère représentatif d'une époque donnée, d'une région donnée, de l'activité du domaine, de l'utilisation significative que l'on en a faite ou de tout attribut remarquable (rareté, qualité artistique...). Ces spécificités donnent à ces documents une valeur testimoniale qui justifie leur entretien et leur transmission aux générations futures.

¹¹ Ib. idem

1. État de l'art

Une recherche dans la littérature professionnelle et scientifique ainsi que sur Internet a permis de faire un état des lieux de la connaissance et des pratiques relatives à la réalisation du projet en étude. Cette analyse de l'existant eut une double portée.

D'une part, elle a permis de faire le bilan de la connaissance théorique et pratique et d'apporter des éléments de réponse pour certains objectifs à réaliser. A savoir :

- La définition des objectifs de conservation en réseau : que conserver, pour quoi et pour qui
- La proposition de scénarios de collaboration et de partage des tâches entre les différentes institutions partenaires

D'autre part, dans l'idée d'une collaboration et d'une intégration future du réseau dans d'autres structures déjà en place, l'analyse en rendant compte de ce qu'il se faisait, a permis d'approcher les questions de spécificité et de potentielle complémentarité de la réalité romande. En ce qui concerne ce dernier point, ce sont particulièrement, les structures suisses et francophones qui ont présenté de l'intérêt.

Des axes principaux d'investigation ont été dégagés pour cette analyse de l'existant.

1. La conservation de la littérature de jeunesse
2. La conservation partagée comme structure collaborative
3. La conservation partagée des fonds jeunesse

1.1 Méthodologie

J'ai commencé par rechercher de la littérature professionnelle et scientifique (monographies, articles, travaux de diplôme, thèses..), grâce aux différents outils à disposition à l'Infothèque de la Haute École de Gestion :

Catalogue des bibliothèques (Rero, Helveticat), base de données spécialisées (Emerald, Francis, Inspec, Lisa, Lista, STN, Datenbanken), périodiques spécialisés, monographie, ouvrages de référence.

J'ai ensuite cherché des informations sur Internet.

- Via des moteurs de recherche (wikio, kartoo,)
- Via google et ses outils (google scholar, alertes google)
- Via des bases de travaux d'étudiants et de recherche (Sudoc, Rero, Papyrus)
- Via des sites fédérateurs et des guides (Librarian's index to the Internet, RDN)
- Via des bases de données gratuites (Dadi)
- Via des ressources d'informations scientifiques (Scirus, Highbeam)
- Via des ressources spécialisées en bibliothéconomie et information documentaire (Poldoc, Enssib)
- Via des sites spécialisés sur la Littérature d'enfance et de jeunesse (Ricochet, Citrouille)

Après avoir un peu élagué les informations obtenues, parallèlement à cette collecte d'information, je suis entrée en contact avec des personnes de référence :

Ce projet va devoir s'intégrer dans un contexte qui revêt plusieurs niveaux. Tout d'abord en tant que romand, il va devoir s'intégrer dans un contexte national. Ce qui supposait de connaître ce qui se fait dans les autres régions suisses. J'ai contacté pour ce faire :

- Madame Verena Rutschmann de l'Institut Suisse Jeunesse et Médias / Zürich

La spécificité plurilingue de la Suisse induit que la nature francophone de ce projet le rattachait naturellement à la réalité de son grand voisin français tout d'abord, mais

également aux autres régions de la francophonie, principalement la Belgique et le Québec. Pour connaître ce qui se faisait dans ces régions. Je suis entrée en contact avec

- Nic Diament, directrice de la Joie par les Livres, centre national de la littérature pour la jeunesse, à Paris
- Viviane Ezratty, directrice de l'Heure Joyeuse, à Paris
- Laurence Leffebvre, du centre de littérature de jeunesse A. Canonne à La Louvière, en Belgique

Je vais présenter une synthèse des diverses informations recueillies par ces différents biais. Celle-ci respectera un ordre de présentation induit par les trois axes de recherche. Une conclusion ponctuera ce chapitre.

1.2 Synthèse

1.2.1 La conservation de la littérature de jeunesse

La littérature de jeunesse qui a, ces dernières années, acquis tout à la fois une légitimité et un statut patrimonial, mobilise des ressources et des moyens pour sa conservation. En Suisse, en Francophonie, en Europe et à travers le monde.

1.2.1.1 En Suisse

Outre les missions de conservation du patrimoine national des bibliothèques nationales et cantonales, on ne peut observer en Suisse allemande et suisse italienne que des initiatives mineures et isolées. La constitution d'un réseau de conservation en Romandie serait un projet précurseur. Les initiatives suisses romandes seront présentées ultérieurement. (Chapitre 2.2.2 analyse de l'existant.)

1.2.1.2 En Francophonie

En France

Au niveau national, trois grandes institutions majeures ont pour mission la conservation de la littérature de jeunesse. Il s'agit de la Bibliothèque Nationale de France¹², de La Joie par les livres¹³ de l'Heure Joyeuse¹⁴. La première constitue une bibliothèque de dernier recours et ses collections complétées par le dépôt légal peuvent être lacunaires. La deuxième est le centre national du livre pour enfants, elle a vocation d'exhaustivité pour la publication éditoriale française après 1965. Le centre de ressources propose aussi une ample représentation de la production francophone, de la production étrangère. On peut y trouver

¹² Connaître la Bnf. In le site de la Bibliothèque nationale de France [en ligne] <http://www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/connaitr.htm> (Consulté le 12 juillet 2007)

¹³ Site de la Joie par les livres [en ligne]. Modifié le 25 juin 2007. <http://www.lajoieparleslivres.com> (Consulté le 25 juin 2007)

¹⁴ Bibliothèque de l'Heure Joyeuse - Fonds historique de littérature pour la jeunesse. In le site de la Mairie de Paris [en ligne]. http://www.paris.fr/portail/Culture/Portal.lut?page_id=6304&document_type_id=5&document_id=14299&portlet_id=14188 (Consulté le 6 juillet 2007)

également des ouvrages anciens précieux et rares, ainsi que de la littérature pour les professionnels du domaine. L'Heure Joyeuse, bibliothèque plus ancienne a constitué dès sa fondation en 1924, une réserve rassemblant la meilleure part de la production nationale et étrangère, dans le but de constituer une histoire de cette littérature. Ce fonds sans cesse alimenté, n'a pas vocation d'exhaustivité mais des critères de sélection qualitative (aspects artistiques et littéraires) sont appliqués. On y trouve des ouvrages du XVIIe au XXe siècle. Tous les genres y sont rassemblés.

Parallèlement à ces amples actions, d'autres fonds spécialisés et complémentaires existent dans le panorama institutionnel français:

- Les collections de l'INRP, institut national de la recherche pédagogique¹⁵
- Les collections du Musée national de l'Éducation¹⁶
- Les fonds du CNBDI, Centre National de la Bande Dessinée et de l'Image¹⁷
- Les fonds de l'IMEC, Institut mémoires de l'édition contemporaine¹⁸

J'évoquerai finalement le Centre International d'études en littérature de jeunesse de Charleville-Mézières¹⁹, qui possède des collections, les conserve et a, entre autres objectifs, le regroupement des personnes désirant sauvegarder et faire connaître le patrimoine de la littérature de jeunesse.

En Belgique

La Bibliothèque royale de Belgique conserve dans le cadre de sa mission patrimoniale la production éditoriale belge pour la jeunesse.

¹⁵ Les institutions, INRP. In Ricochet, portail européen sur la littérature de jeunesse [en ligne] <http://www.ricochet-jeunes.org/institut.asp?id=26> (Consulté le 16 juillet 2007)

Et

Bibliothèque de l'INRP. In le site de l'Institut national de recherche pédagogique. [en ligne] <http://www.inrp.fr/INRP/bibliotheque/> (Consulté le 16 juillet 2007)

¹⁶ Les collections – nature des fonds. In le site du Musée National de l'Éducation [en ligne]. http://www.inrp.fr/musee/page3.php?version=francais&rubrique=COLLECTIONS_1 (Consulté le 12 juillet 2007)

¹⁷ La bibliothèque. In CNBDI, le Site du centre national de la bande dessinée et de l'image [en ligne]. http://www.cnbd.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=20&Itemid=49 (Consulté le 12 juillet 2007)

¹⁸ Une mission patrimoniale et contemporaine. In le Site de l'IMEC, Institut Mémoires de l'édition contemporaine [en ligne]. <http://www.imec-archives.com/imec/> (Consulté le 12 juillet 2007)

¹⁹ Les institutions CIELJ. In Ricochet, portail européen sur la littérature de jeunesse [en ligne] <http://www.ricochet-jeunes.org/institut.asp?id=35> (Consulté le 12 juillet 2007)

La question de la conservation de la documentation pour la jeunesse en Suisse Romande ou se concerter pour mieux réunir et transmettre.

Deux récents centres de littérature de jeunesse sont actifs en Communauté française de Belgique, l'un à Bruxelles, l'autre à la Louvière. Ils ont vocation de conservation patrimoniale de plusieurs fonds²⁰. Ils assument parallèlement des activités de formation, d'animation. Divers pays, époques et supports sont représentés dans ces collections. La coordination de leurs activités est réelle (répartition de la conservation de certains documents par exemple) mais informelle. L'informatisation de leurs catalogues va servir la visibilité de leurs projets naissants. Le projet d'un troisième centre à Liège, est à l'étude.

La bibliothèque du centre belge de la bande dessinée abrite la plus grande bibliothèque au monde de bandes dessinées accessible au public. Ainsi qu'un centre de documentation également consultable.

Au Québec

La Grande Bibliothèque et Archives nationales du Québec héberge le récent Centre québécois de ressources en littérature pour la jeunesse. Il est le seul centre en Amérique du Nord consacré exclusivement à la conservation et à la diffusion de collections en littérature jeunesse de langue française. Hormis les collections en prêt, la collection du centre est composée de deux parties distinctes: la collection patrimoniale québécoise, alimentée par le dépôt légal, et la collection universelle, rétrospective et sélective (critères qualitatifs) composée d'ouvrages récents et anciens, publiés à travers le monde pour la jeunesse.

1.2.1.3 En Europe

Différents centres et actions sont engagés dans ce domaine, notamment la Bibliothèque internationale pour la jeunesse de Munich: créée en 1948, elle est la plus grande bibliothèque du monde, consacrée à la littérature internationale de jeunesse²¹, et possède plus de 50'000 ouvrages en français. On peut également citer la Danmarks Pædagogiske

²⁰ Centres de littérature de jeunesse. In le site de SGLL / Littérature de jeunesse [en ligne] <http://www.litteraturedejeunesse.be/index.php?id=209> (Consulté le 12 juillet 2007)

²¹ Sammlung. In Internationale Jugendbibliothek München [en ligne]. http://www.ijb.de/files/HM_4/Seite02.htm

(Consulté le 12 juillet 2007)

Page traduite en français:

http://66.249.91.104/translate_c?hl=en&langpair=de%7Cfr&u=http://www.ijb.de/files/HM_4/Seite02.htm

Bibliotek, qui possède l'une des plus importantes collections de littérature de jeunesse en Europe.

1.2.1.4 Dans le monde

De nombreuses institutions conservent de la documentation pour la jeunesse. Notamment l'Institut International de littérature pour la jeunesse d'Osaka²², qui possède l'un des plus importants fonds critiques en matière de littérature jeunesse à l'étranger.

Outre les collections de bibliophiles et les projets patrimoniaux nationaux, la conservation des collections pour la jeunesse à travers le monde, s'est souvent faite dans la perspective de la recherche universitaire, ainsi que dans celle, pédagogique, de soutien à l'enseignement.

1.2.2 La conservation partagée

La culture coopérative des bibliothèques trouve un modèle d'application dans le système de conservation partagée. La conservation de documents à long terme coûte cher et nécessite d'importantes ressources (consommables, équipements, maintenance, travaux de conservation, personnel...). Se répartir la charge et les coûts peut représenter, par conséquent, une solution intéressante.

Deux principaux schémas d'application existent :

- La conservation partagée centralisée

Ce modèle est fondé sur le principe de « repository library », c'est-à-dire une bibliothèque de dépôt « vers laquelle une, ou le plus souvent plusieurs autres bibliothèques font converger pour y être conservées, certaines parties de leurs collections après que celles-ci aient eu, en quelques sorte, une première vie dans leur bibliothèque d'origine. »²³

²² About IICLO. In Site de L'International Institute for children's littérature, Osaka. [en ligne] <http://www.iiclo.or.jp/english/outline-e/outline-e.htm> (Consulté le 12 juillet 2007)

²³ SANZ, Pascal. La conservation répartie: panorama général. In *Répartir la conservation des fonds jeunesse : enjeux et perspectives*. Actes du colloque national organisé le 7 octobre 2004, par la BnF, La Joie par les livres et l'Heure Joyeuse. Paris, La Joie par les Livres, 2005. p.11.

On trouve des applications de ce modèle en Europe (Suisse, Danemark, Finlande, Norvège, France / CTLES, Belgique / Lobbes-, Royaume-Uni), aux États-Unis, en Australie. Ce modèle pose notamment la question du statut et de l'appartenance des collections.

- La conservation partagée répartie

« L'objectif est d'assurer à long terme la conservation répartie entre plusieurs bibliothèques »²⁴. C'est plutôt ce modèle que l'on trouve appliqué pour les bibliothèques de lecture publique. On peut y participer à différents niveaux : l'engagement peut concerner la conservation d'ouvrages mais aussi une simple alimentation de fonds conservés dans les institutions partenaires. Comme exemple de ce système: dès 1946, au Royaume-Uni et en Irlande, les « Joint Fiction Reserves » permettent la conservation des ouvrages de fiction épuisés chez les éditeurs. Ce plan fonctionne selon une répartition alphabétique des noms d'auteurs d'ouvrage de fiction. Ce système rigoureux garantit une certaine exhaustivité dans la gestion des documents. D'autres plans en activité permettent aux États-Unis, en France et ailleurs de conserver, publication officielles, production éditoriale régionale, périodiques, presse quotidienne régionale ou autres documents pour la jeunesse.

Chaque conception présente avantages, inconvénients, limites et perspectives. Notamment au niveau de la maîtrise des coûts. (Liste globale des avantages et désavantages en ANNEXE 1)

L'établissement et la mise en application d'un plan de conservation partagée exigent des démarches en amont, la phase d'étude et de préparation consiste notamment à :

- Identifier et recenser les fonds existants, (établir le cas échéant une carte documentaire)
- Créer un groupe de coopération
- Mesurer les besoins des professionnels (ressources matérielles et immatérielles)
- Définir la structure du réseau, et les niveaux d'intervention.
- Établir des conventions

Dans les deux cas certaines conditions doivent être remplies pour que le projet fonctionne bien: un pilote reconnu de tous, des conventions qui fixent les engagements et enregistrent

²⁴ Ib. idem, p.15

les transferts de collections, un traitement commun des questions de conservation, de désherbage, de développement des collections, de signalement et d'accès ainsi qu'une logistique bien rôdée. Grand nombre de ces aspects seront considérés dans les chapitres 3 (objectifs de conservation) et 4 (structure du réseau) et partenariat.

1.2.3 La conservation partagée des fonds jeunesse

1.2.3.1 En France

C'est en 1982, lorsque le ministre de la Culture commande un rapport à l'inspecteur des bibliothèques de l'époque, qu'émerge la notion de « patrimoine des bibliothèques ». Parallèlement sont préconisées des recommandations sur la création de centres régionaux de conservation tout comme les principes d'une conservation et élimination partagée, coordonnée au niveau régional et national. Dans le domaine de la littérature jeunesse, les livres sont épuisés de plus en plus rapidement et les organismes nationaux ne suffisent plus à satisfaire les besoins de la recherche et de la formation. Ces différentes composantes vont inciter les différentes régions françaises à mener des actions concertées. En 1994, un premier colloque²⁵ permet la prise de conscience collective, d'une nécessaire collaboration dans le domaine de la littérature de jeunesse. Les fondements sont posés. Depuis, deux autres colloques ont eu lieu. Et les régions s'affairent à réaliser des plans de conservation basés sur la mutualisation des moyens. Si une dizaine de projets ont fait l'objet d'une étude, pour l'instant, deux réalisations sont véritablement effectives: celle de la région PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur) qui fonctionne depuis 2003, et celle de la région Midi-Pyrénées qui fonctionne depuis 2005. Le plan des Franche-Comté est quant à lui, sur le point d'être appliqué.

Les objectifs, les principes directeurs et les schémas généraux des différents projets sont similaires: coordonner l'action d'institutions municipales, départementales et régionales, mutualiser les ressources, créer une synergie entre les participants afin de conserver les documents à valeur patrimoniale dès lors qu'ils sont désherbés des collections. Les structures sont pilotées par un centre ou une agence régionale. Un rôle clef est accordé à

²⁵ Rencontres interprofessionnelles organisées par la Bibliothèque de l'Heure Joyeuse les 14 et 15 novembre 1994 au Lycée Henri IV (Paris)

certaines catégories d'institutions, notamment pour la gestion du dépôt et de la redistribution des documents désherbés des différents partenaires.

La répartition des tâches et les rôles confiés aux institutions, en revanche, diffèrent et sont adaptés à la situation de la région. D'une part, l'attribution des compétences de coordination et de certaines responsabilités spécifiques est relative au système et panorama institutionnel en place. D'autre part, les niveaux d'engagement peuvent varier. Le modèle mis en œuvre en PACA, fonctionnel depuis 2003, est basé sur une répartition liée au degré de conservation. Trois niveaux d'intervention sont définis: 1. Les bibliothèques pôles d'excellence sont chargées de la conservation des documents, l'accès de ceux-ci sont restreints à la consultation sur place ; 2. Les bibliothèques pôles de ressources effectuent une veille documentaire dans un domaine précis, le prêt des ressources documentaires est autorisé ; 3. Les bibliothèques participantes ne sont pas engagées à conserver mais transmettent leurs fonds désherbés aux bibliothèques chargées de la conservation. Proportion: 37 bibliothèques sur 60 participants se partagent des responsabilités de conservation. La répartition des fonds conservés se fait à partir des propositions des bibliothèques, par auteurs, éditeurs, genres, thèmes et divers. La Franche Comté a également retenu un système basé sur ces trois niveaux d'intervention. Le plan de Midi-Pyrénées, en fonction depuis 2005, a adopté un système à deux niveaux et n'a pas considéré la situation intermédiaire de veille documentaire.

En Île-de-France, la situation est particulière, présence des institutions nationales, absence de structure régionale (agence de coopération, centre régional des lettres ou de la lecture-CRL), dont le rôle charnière dans les autres régions a été attesté, forte densité démographique...L'étude d'une conservation partagée de périodiques dans ce contexte a permis de distinguer quatre niveaux de participation.

- Participation à un désherbage mutualisé
- Conservation spécialisée
- Conservation généraliste de proximité
- Les bibliothèques de recours

Si dans cette dernière région, c'est l'ensemble de la production pour la jeunesse qui est concernée par un plan de conservation, ailleurs, c'est principalement la production imprimée qui est traitée (parfois complétée par les documents sonores et audiovisuels).

1.2.3.2 En Belgique

Le réseau des bibliothèques publiques de la Communauté française bénéficie d'un dépôt central - la réserve centrale de la Communauté française de Lobbes - vers lequel sont orientés les documents désherbés des collections du réseau. Les documents pour la jeunesse font l'objet du même traitement que les collections générales, ils représentent pour l'instant 12'000 ouvrages anciens et actuels. Un accès à cette réserve de documents rassemblés et conservés est possible.

Depuis 2004, les périodiques relatifs à la littérature de jeunesse sont conservés dans le cadre d'un plan de conservation partagée répartie des périodiques établi en Communauté française de Belgique. Un plan spécifique de conservation résulte des caractéristiques propres à ce support (disparité des formats, périodicité, changement de titres...)

1.3 Conclusion

La problématique est donc référencée. Documentation scientifique tout d'abord, avec des actes de colloque, des articles, des thèses. Mais aussi, et c'est là qu'ont résidé la surprise et la nouveauté de cette investigation, documentation de travail, retour d'expériences, « document-outils », listes à disposition,... En effet, les projets en œuvre du domaine ont été documentés et une vraie volonté de partage des connaissances s'est traduite par la mise en ligne de nombreuses ressources. La collaboration dans ce domaine est donc véritablement effective.

La production éditoriale francophone (suisse, française, belge et québécoise tout du moins) est conservée de façon systématique par des institutions à l'échelle nationale et régionale. Sont également conservés de nombreux ouvrages anciens, rares, précieux et significatifs dans un cadre plus ou moins formel (patrimoine, bibliothécaires passionnés, collectionneurs, archives). Par rapport à ces actions, les structures de conservation partagée se situent, comme complémentaires et intégratrices, dans le sens où elles ont pour objet une conservation généraliste de proximité, utile à la recherche, la formation, et à la satisfaction des attentes des différents publics potentiels, jeunes ou plus âgés, spécialisés ou non. Ces fonds de conservation permettent également une valorisation de la production et de l'activité spécifiquement régionale et locale. Les différents niveaux institutionnels bénéficient de cette

La question de la conservation de la documentation pour la jeunesse en Suisse Romande ou se concerter pour mieux réunir et transmettre.

coopération: les « grands » sont ainsi secondés, les « petits » sont impliqués et participent au projet patrimonial.

Théoriquement les notions de cohérence régionale, interrégionale (voire internationale et francophone) sont évoquées comme autant de perspectives à envisager, lors des colloques mais aussi dans les textes des conventions. Concrètement, cet aspect reste de l'ordre du projectif, tant la mise en place des différentes structures en est encore à ses prémises.

Mettre en place ce type de projet, suppose de comprendre et canaliser les initiatives du bas plutôt que d'imposer un modèle d'en-haut. Certes une structure de coordination et de supervision est nécessaire, pour assurer la cohérence et la bonne marche du projet, mais la collaboration est d'autant plus fructueuse que les membres s'engagent avec motivation et trouvent plaisir et intérêt dans l'entreprise. Cet élan ne doit donc pas être réprimé par de trop rigides considérations, traitements ou orientations.

2. État des lieux

L'état des lieux consiste à faire à la fois, une analyse des besoins et de l'existant. Cela recouvre ainsi les trois premiers objectifs définis, à savoir:

1. Identifier quels sont les acteurs de la littérature enfance et jeunesse en Suisse romande, les personnes et organismes appelés à travailler sur et avec les fonds d'ouvrages conservés
2. Analyser les besoins de ces acteurs
3. Analyser la situation actuelle des différents projets de promotion et de conservation en Suisse romande: quelles institutions font quoi, avec quels moyens et dans quel objectif

Pour cette partie, la méthodologie sera d'abord exposée. Puis viendra la synthèse des données recueillies: tout d'abord des données concernant les besoins, puis dans un deuxième temps, celles concernant l'existant.

2.1 Méthodologie

La réalisation des trois objectifs de cet état des lieux correspond à deux volets, traités de façon parallèle. Le premier de ceux-ci recoupe les objectifs 1 et 2 (publics), sous l'appellation «analyse des besoins». Le second comprend l'objectif 3 (projets), c'est l'«analyse de l'existant». La méthodologie de ces deux volets va successivement être explicitée.

2.1.1 Analyse des besoins

Il s'est agi de mettre en exergue les attentes et les besoins existant en Suisse Romande, quant à la mise sur pied d'une entreprise de conservation partagée de la documentation pour la jeunesse. Cela a consisté au repérage d'un public potentiel et à la compréhension de ses besoins en information, par le biais d'une enquête.

L'analyse des besoins s'est déroulée ainsi: tout d'abord, c'est le public composé par des individualités qui a d'abord été considéré, puis, celui constitué par des organismes.

Pour recueillir les données nécessaires à une analyse pertinente, il m'a fallu élaborer un dispositif d'investigation permettant, tout d'abord, de cerner les publics à interroger, d'élaborer les modalités de l'enquête, de composer ensuite les questionnaires que je souhaitais diffuser, et de réaliser une grille d'entretien qui me servirait de canevas formel pour les rencontres planifiées. Puis, il a fallu rentrer en contact avec les publics identifiés, pour leur soumettre cette enquête.

2.1.1.1 Acteurs individuels: Identification des acteurs, choix des modalités d'enquête, élaboration et diffusion des questionnaires

Définition des publics

Pour définir et catégoriser les types de publics, je me suis servie des pistes évoquées lors d'entretiens exploratoires avec des spécialistes du domaine, et des sources constituées par la littérature professionnelle²⁶. Ensuite par le portail européen de littérature de jeunesse

²⁶ Les articles du bulletin bibliographique de France: DIAMENT, Nic, De la littérature de jeunesse considérée comme objet patrimonial, in *BBF* [en ligne], 2004, n° 5, p. 65-73 <http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2004/05/document.xsp?id=bbf-2004-05-0065->

<http://www.ricochet-jeunes.org>, édité par le Centre International d'Études de littérature de jeunesse, j'ai obtenu la liste des disciplines et domaines ayant eu comme objet d'étude la LEJ²⁷ (principalement en France mais aussi en Belgique, Portugal, Russie, Canada, Italie). Ce site propose aussi une brève présentation des chercheurs et de leurs axes de recherche.

J'ai également repéré sur le catalogue collectif de Rero, quelles recherches avaient été publiées en Suisse grâce à différentes équations de recherche.

En feuilletant quelques articles sur la littérature enfantine²⁸, j'ai remarqué que sa promotion se faisait traditionnellement en collaboration avec les enseignants et maîtres d'écoles. J'ai donc décidé de les considérer comme un public.

Sur la base de cette investigation, j'ai établi une liste des publics potentiels à ce projet :

- Les curieux, amateurs éclairés, nostalgiques; le « grand public »
- Les enfants eux-mêmes
- Les collectionneurs érudits
- Les professionnels du livre: éditeurs, libraires, bibliothécaires
- Les professionnels de l'enfance et de la pédagogie : éducateurs, formateurs, enseignants
- Les créateurs : graphistes, écrivains, illustrateurs, conteurs
- Les chercheurs des disciplines suivantes :

011/2004/05/fam-dossier/dossier&nDoc=1&statutMaitre=non&statutFils=non&tri=
(Consulté le 24 mai 2007)

DOURY-BONNET, Juliette, Répartir la conservation des fonds jeunesse : Enjeux et perspectives, In *BBF*, [en ligne], 2005, n° 1, p. 91-92
<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2005/01/document.xsp?id=bbf-2005-01-0091-010/2005/01/fam-tourhorizon/tourhorizon&nDoc=24&statutMaitre=non&statutFils=non&tri=> (Consulté le 26 juin 2007)

²⁷ Les chercheurs en littérature de jeunesse. In Ricochet, portail européen sur la littérature de jeunesse [en ligne] <http://www.ricochet-jeunes.org/chercheuracc.asp>. (Consulté le 21 mars 2007)

²⁸ *Regards croisés: apports à une histoire de la lecture et de la littérature pour la jeunesse en Suisse romande* / sous la dir. de Josiane Cetlin. La Chaux-de-Fonds: Bibliothèque de la Ville; Zurich, Lausanne: Institut suisse Jeunesse et Médias, 2003. 181 p.

- Anthropologie
 - Ethnologie
 - Histoire
 - Information-Communication
 - Formation des maîtres
 - Linguistique
 - Littérature-Littérature jeunesse
 - Musique / musicologie
 - Pédagogie - Sciences de l'éducation
 - Psychiatrie
 - Psycholinguistique
 - Psychologie
 - Sémiologie
 - Sociologie
 - Traduction
 - Edition
 - Bibliothéconomie
 - Illustration
- Les étudiants de tous les domaines professionnels évoqués ci-dessus
 - Les critiques littéraires

Choix des modalités d'enquête

Pour mon enquête, ne pouvant être exhaustive, j'ai décidé de retenir dans un premier temps les catégories qui me paraissaient les plus pertinentes et de segmenter le public en quatre groupes:

1. Le monde académique : universitaires, chercheurs, professeurs,
2. Les professionnels du livre : éditeurs, bibliothécaires, libraires
3. Les créateurs : auteurs, illustrateurs, conteurs
4. Les professionnels de la pédagogie et de l'enseignement

Les enfants et le grand public étant difficiles à cibler, répertorier et contacter, je ne les ai pas retenus comme segment. Les étudiants non plus. D'une part, pour des raisons de modalité d'enquête : il me fallait pouvoir contacter les intéressés par le net, or, ceux-ci sont moins facilement localisables par ce biais. D'autre part parce que les sujets de recherche des étudiants, sont souvent orientés par les intérêts des professeurs et maîtres de chaire.

Cette enquête étant un des axes fondamentaux de ce travail, et qu'il m'était possible de disposer d'un laps de temps suffisant pour le réaliser, j'ai décidé de faire se compléter une enquête qualitative et quantitative. Il a fallu pour cela, réaliser des entretiens personnalisés

ainsi qu'une enquête par questionnaire, sur un échantillon de public plus large. L'enquête par questionnaire a été diffusée grâce à Internet et au courrier électronique.

J'ai cherché ensuite à rencontrer des représentants des quatre catégories de public susmentionnées. J'ai ainsi pu échanger des informations avec des interlocuteurs ayant exploré la LEJ sous différents angles.

J'ai d'abord rencontré, deux spécialistes de la littérature de jeunesse, qui ont une mémoire du domaine et de son évolution en Suisse Romande: Mesdames Laurence Junier et Denise von Stockar.

Puis j'ai interviewé des scientifiques qui ont eu à consulter des ouvrages pour la jeunesse, afin de documenter leurs investigations. Il s'agit de la psychologue et enseignante Anne Dafflon Nouvelle de l'Université de Genève et de l'historien François Valotton de l'Université de Lausanne.

J'ai ensuite rencontré Madame Danielle Marcotte, auteure, éditrice et aujourd'hui chargée de mission pour la promotion du livre dans le canton du jura. Ainsi que son homologue neuchâtelois Alfred Béguin, qui dispose quant à lui d'une formation d'enseignant.

Élaboration des questionnaires et de la grille d'entretiens

J'ai élaboré des questionnaires propres à chacun des quatre groupes de publics. Certaines questions étaient communes aux quatre catégories, (cela constituait une sorte de tronc commun) et d'autres leur étaient spécifiques. Le tout variant de dix à quinze questions. La plupart de celles-ci étaient fermées avec la possibilité pour chacune, de laisser un commentaire.

Ces questionnaires devaient permettre d'identifier le contexte d'activité de l'interviewé, de situer sa relation et celle de sa discipline avec la littérature de jeunesse, d'obtenir avis et opinions quant à la nécessité d'un éventuel programme de conservation et finalement, de cerner sous différents angles, ses besoins en documentation (support, genre, valeurs plébiscitées...).

Les différents questionnaires sont placés et consultables en annexe (ANNEXE 2 à 6)

Les entretiens, quant à eux, ont tous été menés avec une grille de base qui avait cette structure :

- Relation de l'interlocuteur avec la LEJ et habitudes documentaires
- La LEJ comme domaine spécifique en Suisse
- De l'importance de certains ouvrages et de l'intérêt de les conserver
- Recherche et documentation
- Prospection et besoins en cas de réalisation du projet

La grille de base de ces entretiens correspond à l'ANNEXE 7.

Celle-ci subissait logiquement, de petites modifications en fonction de la spécialisation de l'interlocuteur

Diffusion des questionnaires

Le monde académique

Sur les sites Internet des quatre universités romandes et de la Haute École Pédagogique de Lausanne (les autres HEP de Suisse romande ne fournissant pas les coordonnées des collaborateurs), ont été collectées - de façon non exhaustive -, les adresses électroniques des assistants, professeurs, chargés de cours etc. des facultés et instituts suivants:

- histoire

La question de la conservation de la documentation pour la jeunesse en Suisse Romande ou se concerter pour mieux réunir et transmettre.

- histoire de l'art
- sociologie
- anthropologie
- ethnologie
- pédagogie et sciences de l'éducation
- littérature
- français
- linguistique
- psychologie

Par rapport à la liste de disciplines fournie par Ricochet, j'ai renoncé aux disciplines psychiatrie, sémiologie et musique (ces dernières n'ayant fourni que très peu d'études), pour vraiment focaliser sur les domaines les plus évidemment en rapport avec la littérature de jeunesse.

Cette collecte m'a permis d'obtenir 373 adresses et de diffuser autant de questionnaires.

Ultérieurement, j'ai également contacté des collaborateurs de l'École de traduction de Genève (une quinzaine). Aucun retour n'a pu être intégré à cette enquête.

Les professionnels du livre

Dans cette catégorie, j'ai considéré trois grands domaines professionnels: les spécialistes I+D, les éditeurs de livre pour la jeunesse et les libraires.

Pour contacter, les premiers j'ai décidé de diffuser le questionnaire sur Swiss-lib, liste de diffusion du monde de l'information documentaire suisse.

Pour contacter les deuxièmes, je les ai d'abord identifiés et ai obtenu leurs coordonnées, grâce d'une part au site d'Arole²⁹, association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse, qui les a répertoriés (<http://www.jm-arole.ch/auteur%20illustrateur%20editeur.htm>);

²⁹ Jeunesse et Médias AROLE. Site de l'association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse. [en ligne]. <http://www.jm-arole.ch/auteur%20illustrateur%20editeur.htm> (consulté le 19 mars 2007)

et d'autre part grâce à l'ouvrage du même Arole:³⁰ « La littérature pour la jeunesse en Suisse romande : qui fait quoi ? ». Bien que publié en 1985 et comportant de nombreuses informations obsolètes, ce répertoire m'a tout de même fourni des coordonnées de maisons d'édition en activité. Pour des questions de temps, je n'ai contacté que les maisons d'édition disposant d'une vitrine sur Internet et d'une adresse de contact. Ce qui m'a fait un total de vingt-cinq maisons contactées.

Pour les libraires, j'ai choisi de m'adresser prioritairement aux librairies spécialisées pour la jeunesse en Suisse romande. Une partie de celles référencées dans le répertoire d'Arole³¹, étaient encore actives. J'ai également envoyé mon questionnaire à des librairies générales qui, toujours selon ce même répertoire, offraient des produits, des services et des animations intéressantes dans le secteur jeunesse. Sur Internet, j'ai consulté le site d'Exfolie et son répertoire de librairies spécialisées. Enfin, j'ai contacté les librairies de Suisse romande spécialisées dans le domaine de la bande dessinée. 21 librairies ont été contactées au total.

Les créateurs

J'ai obtenu sur Internet (site d'Arole³², site de l'association Autillus³³, site de la bataille du livre³⁴) des listes et des coordonnées d'auteurs et d'illustrateurs suisses. J'en ai contacté certains par téléphone, afin d'obtenir leur accord et leur adresse e-mail. Au total, j'ai envoyé le questionnaire à seize auteurs et illustrateurs. Là encore, je n'ai considéré que ceux que je pouvais joindre par Internet. Quant aux conteurs, j'ai obtenu une liste des conteurs du Valais et une liste de membres de « l'arbre à contes », association romande du conte et de l'oralité. Au total pour les conteurs, j'ai transmis une douzaine de questionnaires.

³⁰ Qui fait quoi ? : la littérature pour la jeunesse en Suisse romande: répertoire / éd. par le Groupe Documentation d'Arole: Marie-Claire Henry ... [et al.], sous la responsabilité de Denise de Stockar. Cousset (FR); Neuchâtel [etc.]: Ed. Delval, 1985. 215 p.

³¹ Ib. idem

³² Jeunesse et Médias AROLE. Site de l'association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse. [en ligne]. <http://www.jm-arole.ch/auteur%20illustrateur%20editeur.htm> (consulté le 19 mars 2007)

³³ Mitglieder. In Autillus [en ligne]. <http://www.autillus.ch/mitglieder.html> (consulté le 28 mars 2007)

³⁴ Liens web: auteurs et illustrateurs. In La bataille des livres, la lecture par et pour le plaisir. [en ligne] http://bdl.unige.ch/portail/modules.php?op=modload&name=Web_Links&file=index&req=viewlink&cid=1 (Consulté le 26 mars 2007)

Les enseignants

Pour contacter instituteurs et enseignants, j'ai d'abord cherché l'existence d'une liste de diffusion. J'en ai trouvé une, gérée par le syndicat des enseignants romands – le SER³⁵, mais elle ne m'a pas semblé être active. Leur site m'a néanmoins permis de contacter toutes les associations d'enseignants cantonales. Certaines ont collaboré et ont diffusé le questionnaire à leurs membres.

Puis j'ai cherché sur les pages jaunes, les coordonnées des écoles primaires et enfantines de Suisse romande ainsi que celle des collèges. J'ai obtenu par ce biais, quelques adresses e-mails. Ce sont des coordonnées d'écoles privées qui furent là principalement récoltées.

Les Hautes Écoles Pédagogiques du canton de Fribourg et de Neuchâtel m'ont quant à elles communiqué les coordonnées des collaborateurs enseignants, qui dispensaient des cours sur la littérature de jeunesse.

³⁵ SER - Syndicat de enseignants romands [en ligne] <http://www.le-ser.ch> (consulté le 26 mars 2007)

2.1.1.2 Organismes : Identification des acteurs, choix des modalités d'enquête, élaboration et diffusion du questionnaire:

Définition des publics

Au niveau romand, on trouve également des organismes amenés à traiter de la documentation pour la jeunesse. Ils sont donc potentiellement appelés à travailler sur ces fonds de conservation. Cette dénomination d'organisme recouvre les centres de formation, les associations, les fondations, les instituts, les musées, les groupes de travail, etc. Cette catégorie ne comprend pas les acteurs possédant des collections. En effet, ceux-ci seront explorés dans le cadre de l'analyse de l'existant.

Le répertoire «Qui fait quoi?» d'Arole³⁶ dresse les fiches signalétiques d'une vingtaine d'organismes. Le panorama a néanmoins varié depuis 1985, date d'édition de ce guide: certaines institutions ont disparu, d'autres remodelées, on assiste à l'émergence de nouveaux acteurs, enfin certaines catégories d'acteurs (considérant un cadre très large) n'ont pas été répertoriées. Dans ce cadre, il n'est pas possible de se référer tout à fait, à de l'existant, le paysage variant d'un pays à l'autre. Le répertoire d'[Exfolie](#) sur Internet m'a fourni des informations et références précieuses.

Lors de contacts avec le mandant, de nouvelles orientations (éveil à la lecture, centres d'activité culturelles...) ont été mises en lumière.

Internet. La navigation fut intuitive et suivant des équations de recherches évidentes (association, organisation, livre, lecture, enfance, jeunesse,...). J'ai également utilisé les répertoires de liens.

Sur ces bases, j'ai répertorié les organismes susceptibles d'utiliser ces fonds conservés, en différentes catégories et les ai contactés:

- Les écoles et centres de formation
- Les associations professionnelles

³⁶ Qui fait quoi ? : la littérature pour la jeunesse en Suisse romande: répertoire / éd. par le Groupe Documentation d'Arole: Marie-Claire Henry ... [et al.], sous la responsabilité de Denise de Stockar. Cousset (FR); Neuchâtel [etc.]: Ed. Delval, 1985. 215 p.

- Les organismes et groupes de travail du monde de l'information et de la documentation
- Les organismes et groupes de travail du monde de l'éducation
- Les organismes et services pour la jeunesse
- Les organismes d'activités culturelles
- Les musées
- La presse
- Les prix et festivals littéraires
- Les médias

Choix des modalités d'enquête

J'ai privilégié l'enquête par questionnaire dans cette partie de l'étude. Il me fallait d'abord sonder le terrain au plus large. Je me réservais toutefois la possibilité de programmer un entretien afin d'approfondir certains résultats, si les retours de formulaires laissaient envisager des pistes intéressantes.

J'ai contacté les organismes ci-dessus par le biais du courrier électronique. Je leur ai expliqué l'objet du projet en cours et leur ai soumis le questionnaire. Un peu moins de 90 questionnaires ont donc été envoyés. J'ai reçu 14 réponses à intégrer dans cette enquête. Soit 16 % de réponses environ.

Élaboration du questionnaire

Les questionnaires destinés aux organismes sont sensiblement pareils à ceux destinés aux enseignants. Les aspects spécifiques à l'enseignement ont toutefois été supprimés.

Le questionnaire destiné aux organismes correspond à l'ANNEXE 8.

2.1.2 Analyse de l'existant

L'analyse de l'existant correspond donc au troisième objectif initialement établi et a consisté à recenser ce qui s'effectue, dans le réseau institutionnel romand, tant au niveau de la gestion des collections pour la jeunesse (évaluation des collections et de la pratique du désherbage), qu'au niveau de la constitution de divers fonds de conservation. Cette description de la méthodologie consiste en un descriptif de l'élaboration et de la diffusion du questionnaire.

2.1.2.1 Élaboration et diffusion des questionnaires

En me documentant sur la thématique de la conservation répartie, j'ai pu constater par le biais des actes du colloque de 2004³⁷, que lors de la première étape de la mise sur pied du projet de conservation partagée en Île-de-France, un recensement des collections avait été mené grâce à un questionnaire³⁸. Celui-ci reproduit, dans l'ouvrage susmentionné, me paraissait très complet et parfaitement adaptable à mon étude. J'ai donc contacté un membre du comité de pilotage de ce projet, et lui ai sollicité l'autorisation de m'en servir, comme base de mon enquête. Il me l'a accordée. Dès lors, en collaboration avec le mandant, nous en avons revisité certains aspects pour l'adapter à la situation romande. Ont également été intégrées, des questions du tronc commun de l'analyse des besoins, pour pouvoir évaluer les besoins de ces institutions.

Ce questionnaire (ANNEXE 9) sous forme électronique, allait pouvoir être diffusé.

J'ai établi une première liste des catégories d'institutions, susceptibles de posséder des fonds pour la jeunesse :

³⁷ *Le livre pour la jeunesse : répartir la conservation des fonds jeunesse : enjeux et perspectives.* Actes du colloque national du 7 octobre 2004, organisé par la Bibliothèque nationale de France, la Bibliothèque de l'Heure Joyeuse, la Fédération française de coopération entre bibliothèques, et La Joie par les Livres. Coord. Catherine Thouvenin. Coédition La Joie par les livres - Bibliothèque nationale de France - Paris bibliothèques, 2005. 108 pages.

³⁸ Questionnaire pour le recensement des collections pour la Jeunesse en Île-de-France / La joie par les livres – L'Heure joyeuse – La Bibliothèque Nationale de France. In COLLOQUE NATIONAL (2004, PARIS). *Répartir la conservation des fonds jeunesse : enjeux et perspectives.* Actes du colloque national organisé le 7 octobre 2004, par la BnF, La Joie par les livres et l'Heure Joyeuse. Paris, La Joie par les Livres, 2005. P. 94

- Bibliothèque nationale
- Bibliothèques cantonales
- Bibliothèques municipales
- Bibliothèques communales
- Bibliothèques scolaires
- Bibliothèques des jeunes
- Centres de documentation pédagogique

J'ai ensuite procéder au recensement de leurs coordonnées. Je me suis servie pour ce faire :

- Du guide des bibliothèques de lecture publique de Bibliomédia, Fondation pour la lecture publique et les bibliothèques³⁹.
- De la liste des bibliothèques du réseau RERO⁴⁰.
- Des liens et référence se trouvant sur le site du GROCEDOP (Groupe romand et tessinois des centre de documentation pédagogiques)⁴¹.

Je me suis également servie :

- d'un répertoire intitulé « les centres d'information et de documentation en matière de jeunesse en Suisse »⁴². Bien que relativement ancien, il m'a fourni des pistes utiles.
- Et l'ouvrage d'Arole⁴³ a ici encore, été maintes fois exploité.

³⁹ Guide des bibliothèques. In : BIBLIOMEDIA Schweiz Suisse Svizzera [en ligne]. 2005, dernière mise à jour : 16 mai 2007. <http://www.svbbpt.ch/guide/list.asp> (consulté le 17 mai 2007)

⁴⁰ RERO: bibliothèques du réseau. In RERO, réseau des bibliothèques de Suisse occidentale [en ligne]. Juillet 2004, dernière mise à jour : 7 janvier 2007. <http://www.ero.ch/libraryview.php> (consulté le 17 mai 2007)

⁴¹ GROCEDOP, groupe romand et tessinois des centres de documentation pédagogique [en ligne]. www.grocedop.ch (consulté le 17 mai 2007)

⁴² NANCHEN Gabrielle. *Les centres d'information et de documentation en matière de jeunesse en Suisse* : enquête effectuée à la demande de la communauté de travail IDJ – Berne. Berne: IDJ, 1986.

⁴³ *Qui fait quoi? : la littérature pour la jeunesse en Suisse romande: répertoire* / éd. par le Groupe Documentation d'Arole: Marie-Claire Henry ... [et al.], sous la responsabilité de Denise von Stockar. Cousset (FR); Neuchâtel [etc.]: Ed. Delval, 1985. 215 p.

J'ai aussi cherché à contacter les éditeurs suisses romands pour la jeunesse, recensés sur le site d'Arole, afin de savoir quelle était leur politique d'archivage et déterminer selon quelles règles, ils conservaient leur propre production.

Grâce à ces différents outils, j'ai pu établir un petit répertoire de bibliothèques, centres de documentation et autres institutions à contacter.

Comme précédemment dans l'enquête, pour des raisons d'efficacité et de calendrier, j'ai décidé de ne contacter que les bibliothèques qui disposaient d'un courriel.

Lien sur le répertoire des institutions contactées: ANNEXE 10.

2.2 Analyse des données

Tout comme dans la méthodologie, cette partie sera présentée en deux volets. Le premier de ceux-ci correspond au traitement des informations recueillies dans le cadre de l'«analyse des besoins». Le second correspondra au traitement des données recueillies dans le cadre de l'«analyse de l'existant».

2.2.1 Analyse des besoins : Traitement des données recueillies

Les propos qui suivent constituent une synthèse des données obtenues. L'intégralité et le détail des analyses tout comme les graphiques les reflétant, sont disponibles en annexe.

Y sont analysées tout d'abord, les données sous l'angle des questions posées. Un volet « Global » analyse quelques généralités et les questions du tronc commun, et ensuite un volet « Partiel » étudie les réponses aux questions spécifiques de certains publics.

Ensuite, c'est l'angle des catégories de publics qui a été abordé pour obtenir des profils plus spécifiques.

<u>Analyses par question</u> :	« Global »	ANNEXE 11
	« Partiel »	ANNEXE 12

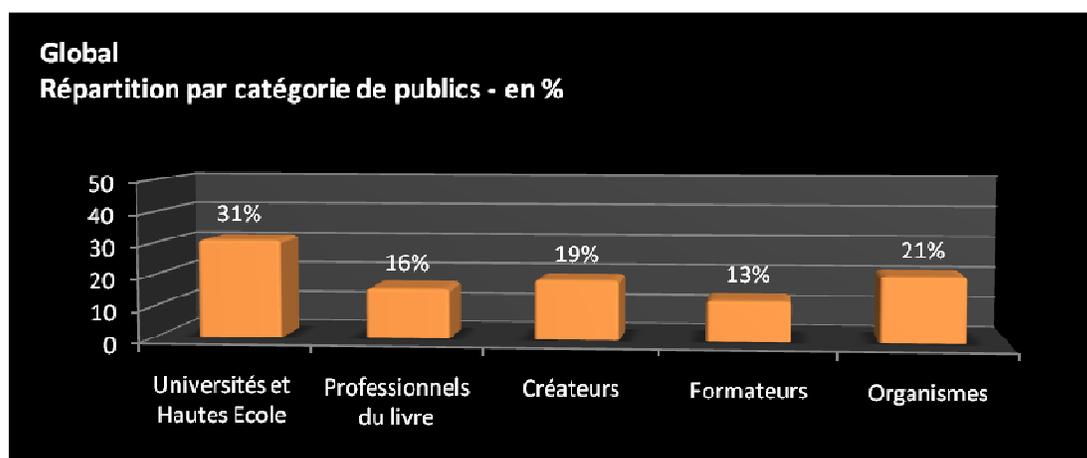
<u>Analyses par profil</u> :	Profil des universitaires	ANNEXE 13
	Profil des professionnels du livre	ANNEXE 14
	Profil des créateurs	ANNEXE 15
	Profil des enseignants	ANNEXE 16
	Profil des organismes	ANNEXE 17

Je vais dans cette section faire quelques commentaires généraux sur les résultats de l'enquête. Une part significative des résultats, concernant les besoins documentaires, sera également intégrée dans la prochaine section, «objectifs de conservation »

La question de la conservation de la documentation pour la jeunesse en Suisse Romande ou se concerter pour mieux réunir et transmettre.

Sur la participation: la motivation fut irrégulière selon les secteurs, mais en moyenne 15% des personnes contactées ont répondu. Il est intéressant de remarquer que beaucoup de personnes concernées par cette enquête, ont été exceptionnellement encourageantes. Bon nombre d'entre elles ont manifesté un vif intérêt pour le projet et certains m'ont également demandé de leur communiquer les résultats globaux de l'enquête. Ce qui révèle une curiosité et une attente des intéressés.

Sur la répartition des répondants: les réponses sont majoritairement (à 31%) issues des questionnaires envoyés aux universitaires. Ce sont ensuite, dans l'ordre, des organismes, des créateurs, des professionnels du livre, et finalement des formateurs que proviennent les plus grandes proportions de réponses.



Parmi les universitaires, plus de la moitié des interviewés savent que la LEJ fait l'objet d'investigations académiques et 67 % de tous les chercheurs interrogés estiment que leur discipline pourrait s'y intéresser à court ou moyen terme. C'est principalement l'histoire et la sociologie qui sont susceptibles de s'y consacrer.

Chaque discipline universitaire manifeste des spécificités propres quant à l'utilisation de la documentation, et aux aspects valorisés et explorés dans l'exploitation des sources.

Il semble cependant difficile, pour la moitié des scientifiques interrogés, de prévoir et d'anticiper l'évolution des questionnements. Ce qui aurait servi à mieux cibler les sources à conserver. Certains d'entre eux (les scientifiques rencontrés en entretien notamment) pensent toutefois qu'il y a continuité dans les positionnements, et que les démarches et les angles d'approche d'aujourd'hui, ainsi que les corpus documentaires utilisés, nous donnent

de solides indications sur la recherche de demain. Les comparaisons de mêmes points de vue à des périodes différentes semblent notamment être courantes dans la recherche académique. Il vaudra ainsi la peine, lors de l'établissement des objectifs de sélection, de s'interroger sur l'état des recherches et les angles abordés en Suisse et ailleurs.

Il est aussi important de rapporter le fait qu'une nette majorité des chercheurs est convaincue, que l'existence d'un fonds de ressources documentaires, organisé et structuré, peut stimuler l'activité de recherche autour d'un thème donné et être un facteur déterminant pour s'engager dans une investigation.

Hormis cette réalité scientifique, 70% des interrogés des autres publics étudiés, déclarent qu'ils pourraient avoir besoin de consulter un fonds de documents pour la jeunesse dans le cadre de leur activité. Les organismes qui se sont révélés comme public potentiel sont: la presse écrite spécialisée, les manifestations littéraires autour de la LEJ (prix, festival), les musées (d'art contemporain, d'histoire et d'ethnologie ; ainsi que l'association des musées suisses), des organismes autour du théâtre pour l'enfance et la jeunesse (association, compagnie).

C'est à des fins de montage d'expositions, de préparation de cours, de réalisation de conférences ou d'animation, et de rédaction d'articles que l'ensemble des publics s'imagine avoir à consulter ces fonds. Ceux-ci pourraient également servir dans des situations professionnelles plus spécifiques telles que le service aux utilisateurs pour les spécialistes de l'information documentaire ou dans le cadre de l'élaboration d'une œuvre (inspiration, référence) pour les créateurs. La rédaction d'articles ou l'édification d'une solide culture professionnelle sur le domaine sont d'autres motifs probables d'utilisation.

Ce projet de conservation du patrimoine est donc jugé utile (voire indispensable) en très grande majorité par les catégories de publics potentiels étudiés. Ce qui affermit la notion de potentiel. Cependant, il faut considérer que cette conservation du patrimoine est déjà en partie assurée par différentes institutions.

Une solution souvent évoquée pour appliquer une politique cohérente et pertinente, est la constitution d'une commission interdisciplinaire qui aurait comme mission d'établir des critères et d'évaluer l'appartenance de tels ou tels documents aux fonds. Cette commission devrait être composée de scientifiques, de bibliothécaires, de créateurs, d'enseignants, de représentants de musées, voire de parents, etc. Si la composition reste à déterminer, le principe paraît judicieux.

Il est également suggéré de bien analyser les entreprises similaires à l'étranger afin de s'inspirer de leurs démarches, de profiter de leur expérience et d'harmoniser les pratiques, pour favoriser une éventuelle collaboration future.

Par rapport à l'accès aux données, c'est l'idée d'une information centralisée au sein d'un site Internet répertoriant et localisant les ouvrages dans un catalogue commun qui a maintes fois été avancée. L'idéal d'un accès aux ouvrages numérisés serait très apprécié...L'importance de l'établissement de métadonnées détaillées (provenance, contexte de production, de diffusion, d'utilisation...) a été soulignée. L'aspect de valorisation des fonds est également à prendre en compte pour garantir la réussite de ce projet.

Voilà quelques unes des attentes du public révélées par cette enquête.

2.2.2 Analyse de l'existant : Traitement des données recueillies

Après quelques considérations générales, l'analyse va être ordonnée selon la structure établie dans les questionnaires à savoir

- Les collections de littérature pour la jeunesse
- Les fonds de conservation de la littérature pour la jeunesse
- Le désherbage des collections
- Le projet de conservation

2.2.2.1 Considérations générales

Cette investigation fut l'occasion de constater que la conservation des fonds de littérature de jeunesse est déjà une entreprise assumée par certaines institutions, dans des approches et dimensions différentes.

Globalement, sur les 85 institutions contactées au total, j'ai reçu 20 questionnaires et une réponse synthétique de la part d'un éditeur. Soit un taux de participation de 23.5%.

Le dépouillement des formulaires a permis de noter tout d'abord, que 18 institutions sur 20 étaient des bibliothèques ou médiathèques. Les deux organismes restant sont l'ISJM et la Criée, commission dédiée à la recherche qui possède des fonds d'archives.

80% de ces institutions dépendent en partie ou totalement d'une collectivité publique (Ville, Canton ou Confédération). Parfois, elles bénéficient du soutien d'une association. L'ISJM est un organe de la Fondation Spyri.

2.2.2.2 Les collections de littérature pour la jeunesse

Hormis la BN, la Criée et l'ISJM qui sont par mission détentrices de fonds de conservation, et la Médiathèque Valais de Sion, toutes les institutions gèrent des collections courantes de documents pour la jeunesse qu'elles rendent accessibles au prêt et en consultation. Parfois selon les horaires, elles ont instauré un accès sur rendez-vous.

Voici une petite classification de ces collections en termes de volume

1. La collection la plus importante est celle des BM de Genève, elle comporte un volume de 216'600 documents imprimés environ.
2. Ensuite, autour des 45'000 ouvrages on peut recenser la collection d'imprimés des BM de Lausanne.
3. Avec 30'000 documents imprimés (et 500 documents multimédia à peu près), la collection de la Chaux-de-Fonds est la troisième en terme de quantité.
4. Plusieurs collections avoisinent ensuite les 22'000 documents, la Bibliothèque des jeunes de Sion (20'100 imprimés + 200 document multimédia), la Bibliothèque Pestalozzi (22'000 imprimés + 4000 documents multimédia), la Médiathèque Valais de Saint-Maurice gèrent 25'000 documents.

La question de la conservation de la documentation pour la jeunesse en Suisse Romande ou se concerter pour mieux réunir et transmettre.

5. A 20'000 et au dessous, on a la Bibliothèque de Sierre (17'500 documents imprimés et 2'500 documents multimédia, la Bibliothèque de Bulle avec 15'000 documents imprimés, tout comme la Bibliothèque de Vevey. La Bibliothèque de la Neuveville propose elle, environ 10'000 imprimés (+ 200 multimédia).
6. Finalement on trouve, avec des collections moindres, à moins de 10'000 ouvrages, la bibliothèque interculturelle Globlivres de Renens qui a 8'550 documents (dont 500 multimédia), la bibliothèque municipale de Montreux Veytaux avec 8'500 documents environ et la bibliothèque scolaire d'Ayent avec ses 6'000 documents tout compris. La bibliothèque LivrEchange gère quant à elle une collection de 2'745 documents.

2.2.2.3 Les fonds de conservation de la littérature pour la jeunesse

Parmi les institutions étudiées certaines ont une entreprise de conservation.

Tout d'abord pour des institutions, cela rentre dans le cadre de leur mission

- L'ISJM conserve pour assurer sa mission de recherche, de formation, et de promotion
- La BN conserve le patrimoine national
- La Médiathèque Valais, (comme toutes les institutions cantonales) conserve le patrimoine cantonal
- La Criée qui conserve la documentation sur l'enfance et la jeunesse
- La Fondation Vaudoise du patrimoine scolaire qui conserve le matériel scolaire du canton

D'autres sont des initiatives indépendantes, parallèles, s'intégrant dans l'activité de gestion documentaire

- La Bibliothèque des jeunes de La Chaux-de-Fonds et de Sion
- Les BM de Genève, de Lausanne et de Montreux
- La Bibliothèque de la Neuveville et d'Ayent
- Le Petit Musée qui s'est constitué dans les marges de l'activité de Bibliomédia

Ces collections sont de perspectives, de proportions et de conceptions variées :

- Celle de l'ISJM, est composée de différents fonds, regroupant environ 40'000 documents. Parmi eux principalement des romans et des albums mais aussi des ouvrages de référence, des ouvrages précieux et rares, des affiches et des revues. Ces documents sont publiés dans de nombreuses langues. Les fonds comporte des

La question de la conservation de la documentation pour la jeunesse en Suisse Romande ou se concerter pour mieux réunir et transmettre.

éditions antérieures au XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui. Ils sont spécialisés (collection internationale de livres remarquables pour la jeunesse, collection de livres populaires, collection représentative de livres suisses (= archiv Johanna Spyri) et principalement destinés à l'usage non pas à la jeunesse, mais à des adultes à des fins de recherche, d'études, de promotion de lecture. Les documents sont partiellement identifiables via un catalogue papier et partiellement via un catalogue informatisé.

- Celle des BM de Lausanne, le « dépôt jeunesse », est estimée à environ 15'000 documents francophones. 100 à 200 nouveaux documents l'alimentent chaque année. Elle comprend des romans, des contes, des albums et des revues pour la jeunesse. Elle est constituée à partir du désherbage. Et a pour but de documenter les travaux des divers professionnels, de permettre à son public la recherche de titres anciens, et de servir d'exemplaires de secours pour des titres très demandés. Les ouvrages sont totalement répertoriés sur un catalogue informatisé.
- Celle de La Chaux-de-Fonds est divisée en trois réserves (livres d'images ; 19^e et 1^{ère} moitié du 20^e siècle; magasin) et comporte **2'600** documents (francophones + quelques éditions originales) environ au total. Elle a été conçue à partir de dons/legs, d'acquisition et du désherbage. Elle est totalement répertoriée sur papier, partiellement sur informatique. Elle peut être consultée, mais n'est pas accessible au prêt (sauf sous garantie). Elle a été créée à des fins de recherche sur la LEJ
- Celle des BM de Genève intitulée « Souvenirs, souvenirs... : fonds historique de LEJ » comporte 1400 ouvrages francophones (contes, documentaires, poésie, théâtre, albums ainsi que des revues). Elle est conçue sur la base de dons/legs et du désherbage. Les ouvrages sont catalogués informatiquement. Cette collection qui reflète l'histoire des collections des bibliothèques a été réalisée pour la formation et la création d'expositions.
- Celle de la bibliothèque des jeunes de Sion s'est créée à partir du désherbage. Elle comporte des albums et des ouvrages de référence, tous francophones. Sont conservés les ouvrages anciens, épuisés et également les œuvres d'auteurs et d'illustrateurs renommés. Cette réserve comprend moins d'une centaine de documents.
- Le Petit Musée constitué par Laurence Junier est une collection basée sur le désherbage des documents du secteur jeunesse de Bibliomedia, durant des années. Ce sont principalement des romans, près de **8000** ouvrages, qui ont été sauvés et certains d'entre eux référencés.

- Celle de la BM de Montreux composée d'une centaine d'ouvrages francophones et germanophones du XXe et XXIe siècle, est constituée pour garder une trace de l'histoire de l'institution et de la création régionale. Les ouvrages sont partiellement référencés de façon informatique.
- Celle de La Neuveville comporte 20 ouvrages en français issus du désherbage, ce fonds est composé à l'intention des élèves : conférence, présentations de livre, lecture obligatoire à l'école.
- Celle de la bibliothèque d'Ayent, modeste, a débuté en 1998. L'institution conserve avant une élimination définitive pour manque de place, des documents en français et en allemand, qui pourraient revêtir de l'intérêt pour certaines personnes.
- Celle de la BN représente toute la production en lien avec la Suisse (Helvetica).
- Celle de la Médiathèque Valais (Vallesiana) représente toute la production en lien avec le Valais.
- Celle de la Crieé composée de divers fonds réunissant un matériel important (20'000 documents de toute sorte, livres, revues, jeux ouvrages de référence, cahiers, costume scout..) sur les thèmes de l'éducation et de l'enfance. Principalement destinés à des fins de recherche. La valorisation de ces fonds est active (exposition, visites, communication...). Les divers fonds sont inventoriés ou en cours d'inventaire.
- Celle de la Fondation du Patrimoine Scolaire est composée dans le but de sauvegarder et conserver les objets et documents ayant trait à la scolarité obligatoire et la formation des maîtres, ainsi que dans celui de recenser, là où ils se trouvent, les éléments du patrimoine scolaire dispersés: documents manuscrits, sonores ou iconographiques et divers objets composent ce fonds. Hormis les ouvrages scolaires, la fondation est en possession de 1670 documents pour la jeunesse.

La Bibliothèque Nationale conserve donc tout ce qui est en relation avec la Suisse. L'ISJM également, se charge de garder les productions d'auteurs, d'illustrateurs, d'éditeurs suisses. Les institutions cantonales ont, quant à elles, mission de conservation de la production locale. De plus, les maisons d'éditions semblent conserver des exemplaires d'archives de leurs publications et produits. Le patrimoine national semble donc en majeure partie sauvegardé.

Certaines bibliothèques ont également entrepris la conservation d'ouvrages. Qu'ils soient simplement représentatifs des collections acquises et désherbées ou qu'ils soient plus spécialisés, ces fonds reflètent une curiosité du domaine et l'envie de servir son histoire.

Bibliothèques des jeunes, bibliothèques municipales, bibliothèques régionales sont déjà engagées dans la voie de la conservation et ont par là-même acquis une expérience de la tâche. (Bibliothèque des jeunes de La Chaux-de-Fonds, BM de Lausanne, de Genève). Certaines initiatives modestes, sont le fruit de la motivation et du goût pour cette littérature (Le Petit Musée, la bibliothèque scolaire d'Ayent, Bibliothèque de La Neuveville, BM de Montreux, Bibliothèque des jeunes de Sion).

Le patrimoine concernant l'école et l'enfance est également déjà constitué en partie. La Suisse a donc su exploiter son héritage pédagogique (de Rousseau à Piaget). (La Criée, Bibliothèque Pestalozzi, Fondation Vaudoise du Patrimoine scolaire)

Le volume total des fonds entretenus dans ces différents contextes (hormis le patrimoine national et cantonal, non recensé) atteint plus de 85'000 documents. C'est donc approximativement cette masse de documents que devraient gérer le réseau de conservation partagée, si toutes les institutions susmentionnées décidaient de l'intégrer.

2.2.2.4 Le désherbage des collections

Le désherbage est une pratique courante puisque quasi 90% des organismes qui ont des collections, le pratique. Sur ceux-ci, seuls 46% le pratique régulièrement. Autrement, c'est au coup par coup ou lors d'inventaires.

Les raisons évoquées pour éliminer un livre des collections courantes sont classées ici dans l'ordre décroissant:

- Contenu périmé (évoqué à 100%)
- Ouvrage peu consulté (92%)
- Achat d'un ouvrage plus récent (77%)
- Manque de place (61%)
- Souci de préservation (30%)
- Erreur d'achat (15%)

Le pilon est la principale issue pour ces documents désherbés, ensuite ces ouvrages sont donnés et troisièmement mis en réserve. Parfois, des ventes peuvent être organisées, ou alors des bibliothèques de classe sont parfois alimentées par les documents éliminés.

2.2.2.5 Le projet de conservation

La question de la conservation de la documentation pour la jeunesse en Suisse Romande ou se concerter pour mieux réunir et transmettre.

Cinq entreprises sont à ce stade intéressées à intégrer un projet de conservation en réseau.
Il s'agit de

- L'ISJM
- La Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds
- Les BM de Genève
- La Bibliothèque des jeunes de Sion
- Le Petit Musée

Onze autres sont « peut-être » intéressées:

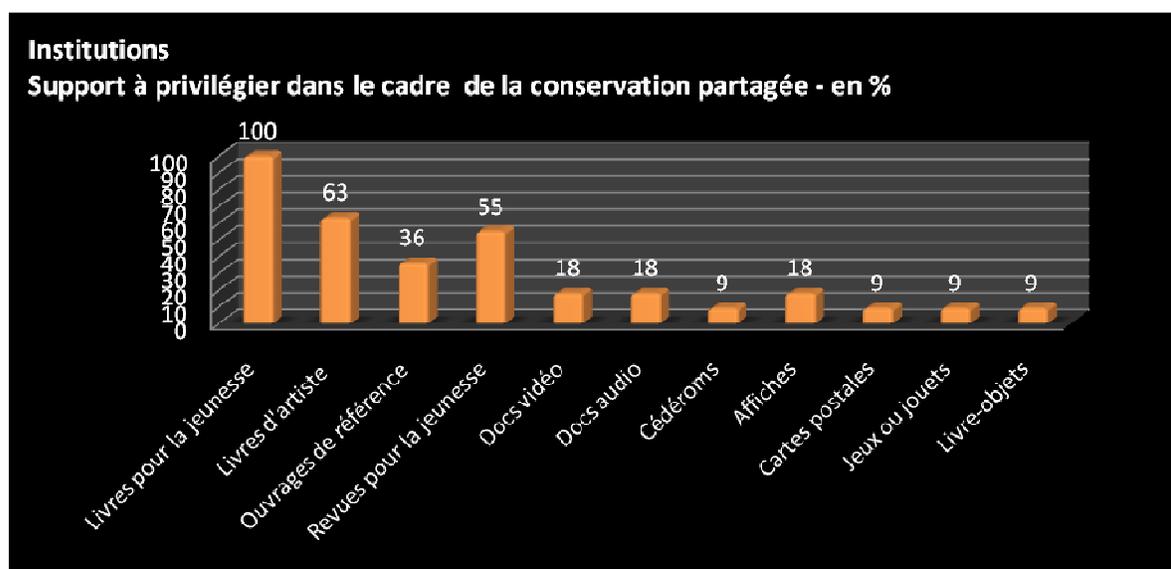
- La BN pourrait participer à titre spécial pour éviter les doublons
- Les BM de Lausanne ont constitué un fonds de conservation important et craignent la dispersion de certaines collections dans le cas d'une mise en réseau.
- La Criée a montré de l'enthousiasme lors des différents contacts établis, mais ne garantit aucune participation à ce stade. Cela dépendra de la forme du projet et des participants
- La Médiathèque Valais St-Maurice a également manifesté un vif intérêt, mais elle n'a pas mission de conservation. La Médiathèque Valais pourrait éventuellement participer dans le cadre de la conservation des Vallesiana.
- La Bibliothèque de la Neuveville serait intéressée mais manque de temps et de financement pour conserver de façon plus soutenue.
- La BM de Montreux ne peut se prononcer sans connaître les implications techniques et financières
- LivrEchange de Fribourg, pour des questions de temps et de priorité, n'est pas sûr de pouvoir s'investir
- La Bibliothèque Pestalozzi se sent concernée par la conservation de la LEJ, elle y a déjà pensé au préalable, mais elle n'a pas d'espace pour mettre en place un fonds. Alors conserver non, mais participer oui.
- La Bibliothèque municipale de Vevey: conserver non, mais participer oui.
- La Bibliothèque de Bulle: conserver non, mais participer oui

- Globlivres de Renens: conserver non, mais participer oui

2.2.2.6 Considérations sur le projet

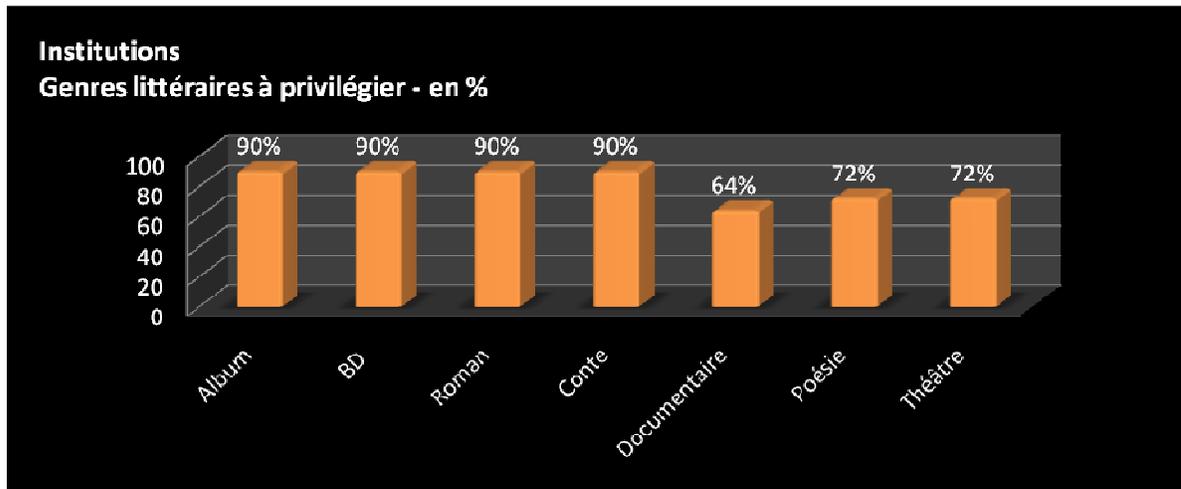
Cette initiative est majoritairement considérée comme utile (55%) et pour presque un quart des institutions interrogées, elle revêt un caractère indispensable.

Supports à privilégier :



Quant au support à privilégier dans le cadre de cette conservation, ce sont les livres qui font l'unanimité. Il est intéressant de souligner le peu d'intérêt porté aux ouvrages de référence et l'intérêt moyen porté aux revues pour la jeunesse. Ce qui contraste avec les attentes du public (exposées plus loin).

Genres littéraires à privilégier :



Ici encore le panorama est bien différent de celui des publics. La BD est très plébiscitée par rapport au documentaire. On avait plutôt le rapport inverse dans la première partie de l'enquête. La poésie et le théâtre font aussi un très bon score.

Les genres les plus évoqués restent l'album, le roman, le conte.

2.2.2.7 Nota bene

En ANNEXE 18, a été placé un tableau récapitulatif représentant les principaux aspects de ce recensement.

Dans le cadre du traitement des données, des fiches signalétiques détaillées de chaque institution ont été dressées. Elles comportent des données d'ordre identitaire de chaque organisme (mail, site Internet, personnes de références...) mais elles ont principalement été réalisées, pour organiser les informations sur les collections courantes, les pratiques de désherbage, les collections de conservations, le catalogage, les activités de valorisation et les opinions et les besoins quant au plan de conservation répartie. Le répertoire que constituent ces fiches, a été communiqué au mandant hors du cadre de ce mémoire. Il est cependant accessible sur demande à l'Institut suisse Jeunesse et Médias – bureau romand.

2.3 Conclusion

Les données recueillies dans l'analyse des besoins sont variées, des pistes ont été suggérées quant au public cible et aux types de documents à conserver, mais aussi sur les questions d'accessibilité à l'information. Ces données vont être exposées et exploitées lors de l'établissement d'objectifs de conservation et de critères de sélection.

L'analyse de l'existant a montré que différents rôles devraient être définis. Il y a les institutions qui conservent et celles qui veulent participer mais n'ont pas les moyens ou l'intention de conserver. Et puis les indécises qu'il faudra convaincre sur la base d'une structure intéressante. Certaines entreprises disposent de ressources matérielles et de bonnes assises, d'autres n'en sont qu'aux prémises dans cette volonté de construire un projet de sauvegarde. Le panorama général a été dressé, il faudra plus loin, élaborer une structure cohérente et adaptée, compte tenu de la situation appréhendée.

3. Objectifs de conservation

Dans le cadre de la constitution d'un patrimoine, une part de subjectivité, par l'influence des acteurs, professionnels et spécialistes en place est une composante constitutive essentielle, inévitable et révélatrice. Ainsi, dans la composition et la partition qui sera transmise comme témoignage de notre présent, des biais de sélections intuitifs, affectifs, réfléchis et peut-être clairvoyants, sagaces ou fantaisistes seront appliqués.

Une part cependant, on l'a vu, peut être abordée de façon rationnelle, méthodologique et susceptible de répondre à des attentes supposées que l'on a pris soin de sonder. C'est ce pan, qui relève du contrôlé et du contrôlable, et dont je me propose de poursuivre l'analyse, que je vais exposer dans cette section à travers deux volets distincts:

- une courte première partie permettra de développer des axes généraux et d'aborder cette question des objectifs dans ses aspects essentiels et globaux
- Une deuxième partie plus conséquente, abordera des axes spécifiques. Partant et s'inspirant des initiatives et des objectifs de conservation déjà en place, et affirmés par les différents acteurs, un approfondissement sera réalisé et des pistes suggérées

Le traitement de ces volets est fait la lumière de l'analyse des besoins et de la littérature professionnelle.

Il est présenté dans cette double perspective, afin que le projet de conservation partagée et la direction qui lui sera assignée, puissent être une conjugaison des initiatives et directions déjà existantes, et des résultats obtenus ou observations faites, dans le cadre de cette enquête, ou des autres études du domaine.

3.1 Axes généraux

3.1.1 Que conserver ?

A la question que conserver dans le cadre de la constitution d'un patrimoine de la littérature de jeunesse, Nic Diament, directrice de la Joie par les livres, centre national français du livre pour enfants et personnalité de référence en matière de conservation, résume :

« Il faut conserver les « *bons livres* » !:

- les classiques : c'est-à-dire les albums reconnus qui supportent la double lecture (enfants-adultes) ;
- les livres qui, au moment de leur parution, représentent une initiative originale, quelque chose d'inattendu, du nouveau : (ex : les premiers Tomi Ungerer) ;
- les livres qui constituent des « beaux objets » et qui induisent donc un intérêt bibliophilique.

Quant aux mauvais livres « *Et bien, il faut les conserver également. Il est, en effet, important que le fonds patrimonial comporte aussi de « mauvais livres », sinon, conclut-elle, on est malhonnête pour les générations futures et on est politiquement incorrect* ». »

Le cadre est posé, la question du choix est vaste, elle fait appel à de consciencieuses responsabilités, des connaissances approfondies et une approche avertie.

3.1.2 Typologie de supports et genres littéraires

Au niveau des attentes du public résultant de l'enquête, on constate tout d'abord que parmi les différents médias, ce sont les livres qui ont quasi systématiquement été désignés comme essentiels, dans la constitution du patrimoine documentaire. Les revues furent sollicitées en deuxième lieu. C'est donc la conservation de l'imprimé qui semble prioritaire aujourd'hui.

La notion de livres comprend:

- Des livres de littérature de jeunesse et parmi eux les ouvrages anciens, précieux et rares, qui demandent une attention particulière, tout comme les livres d'artistes.
- Des publications sur la littérature de jeunesse, soit des ouvrages de référence, l'apport théorique du domaine.

Le multimédia et les supports non-traditionnels (affiches, cartes postales, jeux) paraissent secondaires car sollicités par moins d'une personne sur trois.

Toujours en se basant sur les résultats globaux de l'enquête, les genres littéraires à nettement privilégier sont le conte et l'album. Ensuite c'est le documentaire qui revêt un intérêt soutenu. Le roman et la BD n'intéressent plus qu'une personne sur deux. Et pour finir, ce sont la poésie et le théâtre qui suscitent le moins d'intérêt chez les différents publics.

Si l'on considère, sous cet angle des supports et des genres, les collections des institutions qui se sont déclarées initialement intéressées, et qui constitueraient éventuellement le cœur du réseau à savoir l'ISJM, la bibliothèque des jeunes de La Chaux-de-Fonds, les BM de Genève, le petit Musée (fondé sur la base des collections de Bibliomédia), et la bibliothèque des jeunes de Sion, on constate qu'on a environ 27'000 romans, 16'785 albums, 6'000 ouvrages de référence, 5'600 ouvrages anciens précieux et rares, 860 documentaires, (+ poésie et théâtre), 330 revues, 160 contes. Ces fonds sont donc orientés conservation de livres avec une tendance privilégiant les romans, les albums, les ouvrages de référence, les fonds d'ouvrages précieux / anciens.

En tenant compte maintenant de la globalité des collections documentaires de conservation des institutions « intéressées », ou « peut-être intéressées » (selon les terminologies de l'enquête), il faut considérer

- 15'000 documents supplémentaires répartis entre des albums, des romans, des contes, des revues que constitue la collection de conservation des bibliothèques municipales de Lausanne.

- Le matériel important réuni dans les différents fonds de la Crieé est estimé à 20'000 documents de toutes sortes, avec une importante représentation de livres illustrés, de romans, de journaux et de revues.
- Plusieurs centaines d'ouvrages constituant les différentes réserves des bibliothèques et surtout représentées par des albums, des romans ou des ouvrages de référence.

Le constat d'ensemble est ici sensiblement le même que pour le « noyau des cinq » : certaines typologies de documents sont pour l'instant moins représentées, il s'agit des contes, des documentaires, de la poésie, du théâtre, des BD, des affiches et du multimédia.

Ainsi si l'on met en perspective ces différentes données, l'offre semble, dans ses orientations actuelles, globalement correspondre aux attentes. Il faudrait néanmoins redresser un peu la barre côté contes et documentaires et privilégier ces genres-là dans l'activité du réseau (lors l'alimentation des fonds par les ouvrages désherbés, par exemple)

3.1.3 Autres biais de sélection

Les indispensables à conserver évoqués par les interviewés sont :

- Le patrimoine national francophone, production de créateurs ou d'éditeurs suisses, concernant la Suisse ainsi que les traductions de ceux-ci. Ils ont beaucoup été évoqués. Ces besoins sont déjà comblés dans la situation de conservation actuelle.
- Les livres très lus par les enfants, les best sellers
- Les ouvrages artistiquement ambitieux
- Les savants dosages de texte et d'illustration
- Les ouvrages originaux et novateurs dans leur traitement.
- Les introuvables, les tirages épuisés
- Les classiques

Cette notion de classiques peut être débattue. On en trouve plusieurs définitions et approches. Marc Soriano historien du livre et spécialiste de la littérature de jeunesse le définit ainsi « Une œuvre à laquelle l'enfant vient toujours de lui-même, qui intéresse tous les enfants indépendamment de leur origine et de leur appartenance à une classe déterminée. Il s'agit de livres qui répondent aux goûts, aux besoins et aux capacités des enfants » Pour Geneviève Patte, bibliothécaire spécialisée, les classiques sont « des livres si bons qu'il

La question de la conservation de la documentation pour la jeunesse en Suisse Romande ou se concerter pour mieux réunir et transmettre.

serait dommage de passer à côté. Des livres écrits par des auteurs qui ne copient pas la réalité mais créent un univers tout à fait particulier avec de la distance, du jeu, de la fantaisie qui ont une façon différente de raconter » Pour C. Hubert, « la notion d'originalité prédomine. Les classiques sont souvent des œuvres qui, au départ, sont en rupture avec ce qui existe, qui apportent du nouveau au point de provoquer des rejets »

Et pour un enfant « ce sont les livres que les adultes veulent à tout prix nous voir lire ».

Mais dans son acception commune, « un bon livre est celui qui peut continuer à nourrir la lecture à des moments historiques différents et pas forcément de la même façon. C'est un texte qui se donne encore à lire, dans lequel il y a encore à lire. Pour faire un bon livre, il faut avant tout parler de choses importantes et sous une simplicité apparente, contenir une certaine richesse. Un excellent album pour enfants est un conte, un texte-poème ou une histoire de sensibilité qui permet de jouer, de s'identifier, et d'imaginer ; c'est un récit qui enferme du mystère tout en parlant au lecteur de ce qu'il ressent, de ce qu'il vit. C'est encore un univers plastique où couleurs et formes emportent au-delà du sens ».⁴⁴

Pour satisfaire les attentes des différents publics, d'autres pistes ont été dégagées, il faudrait que les collections constituées soient un échantillon représentatif de la production et de l'actualité du domaine, mais également de l'utilisation et de la diffusion de cette littérature, en se basant par exemple sur les ventes ou sur la popularité de certains personnages et héros auprès des jeunes.

La question de l'intérêt que revêt un document, peut également être abordée sous l'angle des différentes valeurs qu'il peut avoir. Les ouvrages à considérer prioritairement sont ceux qui revêtent un intérêt quant à leur qualité éducative, historique et littéraire. Ce sont ensuite les valeurs artistiques et informationnelles qui sont plébiscitées.

Et si globalement le contenu (information, données) importe plus que le contenant (support, objet) dans ce contexte, celui-ci aussi doit cependant être considéré, car deux tiers du public le sollicite. En effet, l'intérêt de cette littérature spécifique semble provenir d'une conjugaison des deux aspects. S'adressant aux enfants, le document devient un objet dont la présentation est un point essentiel et étudié. Cela doit par conséquent être pris en compte au moment du choix.

⁴⁴ Propos théoriques empruntés au cours de littérature de jeunesse de Madame Jacqueline Tornay, cours dispensé dans le cadre de la formation de spécialistes en information documentaire, de la Haute École de Gestion de Genève.

3.1.4 Conclusion

Donc pour synthétiser. Il faut privilégier la conservation de :

Tableau 1

Récapitulatif des types documents à considérer

Supports	<ol style="list-style-type: none">1. Les livres :<ul style="list-style-type: none">- Livres de LEJ- Ouvrages de référence2. Les revues3. <i>Le multimédia</i>4. <i>Les supports non-traditionnels (cartes postales, affiches, jeux)</i>
Genre	<ol style="list-style-type: none">1. Les contes2. Les albums3. Les documentaires4. <i>Les romans et la BD</i>5. <i>La poésie et le théâtre</i>
Valeurs	<ol style="list-style-type: none">1. Éducatives2. Historiques3. Littéraires4. <i>Artistiques</i>5. <i>Informationnelles</i>
Parties	A la fois le contenu et le contenant

Autre biais	<ul style="list-style-type: none">- Les différents indispensables- La représentativité de<ul style="list-style-type: none">· la production,· l'actualité· l'utilisation· la diffusion
-------------	---

Voilà les principales tendances que l'enquête a mises en exergue et qui peuvent servir à canaliser l'activité de conservation du futur réseau.

3.2 Axes spécifiques

Considérant les perspectives envisagées et les objectifs déjà privilégiés par les entreprises engagées dans la constitution d'un fonds de conservation ou d'une réserve, on note que des actions ont été menées dans l'intention de servir la recherche, la formation et dans le cadre du service au public.

- La recherche englobe à la fois les réalités académiques et paracadémiques. Si la première catégorie concerne les sphères des universités et des hautes écoles spécialisées, la dénomination de la seconde désigne les professionnels du livre (bibliothécaires, spécialistes ID compris), les créateurs et les organismes.
- La formation et la littérature pour la jeunesse peuvent s'articuler de deux façons, d'abord la formation à la LEJ pour se spécialiser sur le domaine, ensuite la formation par la LEJ, ou l'utilisation de la documentation pour la jeunesse dans l'enseignement.
- Le service au public est ici compris dans sa dimension de valorisation des fonds.

Ces sont ces trois types d'entreprises qui vont être développés dans cette section « axes spécifiques ».

3.2.1 La recherche académique et paracadémique

Cette partie va s'organiser ainsi: d'abord, vont être présentées quelques tendances par rapport aux besoins en information et en documentation des chercheurs, que l'analyse des besoins avait permis de dégager. Les chercheurs académiques et les chercheurs paracadémiques seront traités dans deux parties distinctes et successives. Ensuite, un aperçu des recherches effectuées autour de la LEJ en Suisse et à l'étranger (en France quasi exclusivement) va apporter un éclairage quant aux méthodes, approches et thématiques privilégiées par l'investigation scientifique. Une brève synthèse conclura cette partie.

3.2.1.1 Les chercheurs et la LEJ : besoins en information et documentation

Les chercheurs académiques

Le terme « chercheurs académiques » représente ceux qui sont affiliés aux universités. Les disciplines de recherche sont pour rappel l'histoire, la psychologie, la littérature, les sciences de l'éducation la sociologie, la linguistique.

La grande majorité des chercheurs accorde autant d'intérêt au contenu qu'au contenant. Pour un quart d'entre eux, c'est le contenu considéré isolément qui importe.

Les valeurs historiques, éducatives et littéraires des documents sont celles qui sont le plus prisées par cette catégorie de public.

Les chercheurs favorisent comme support documentaires dans le cadre de leur recherche :

- les livres et les revues
- les livres de référence
- les ouvrages anciens, précieux et rares

C'est ensuite le seul genre qui ne soit pas de fiction à proprement parler, à savoir le documentaire, qui est le plus plébiscité dans l'enquête par les chercheurs. Puis c'est le roman et le conte qui le suivent. L'album ne vient qu'en quatrième position. La poésie et le théâtre sont en queue de peloton.

Quant aux critères de sélection d'ouvrages évoqués par les chercheurs, on peut retenir qu'il semble important d'une part de conserver des ouvrages dont la fréquence d'utilisation a été

la plus grande, parce qu'ils reflètent le type de lecture effectivement faite par les jeunes; d'autre part, il faut que l'ensemble des ouvrages sélectionnés pour être conservés soit représentatif de l'existant, de la production et de l'activité domaine.

Ces sont les disciplines histoire et sociologie qui semblent les plus susceptibles de s'intéresser à la LEJ à court et moyen terme. Viennent ensuite, les sciences de l'éducation et le français (littérature et linguistique).

Cette littérature semble être une source à considérer tant pour l'histoire sociale que pour l'histoire culturelle, de plus, la discipline historique s'intéresse de plus en plus aux enfants. La sociologie ayant comme spécificité une grande pluralité des approches et des objets d'études, le domaine de la LEJ, pourrait s'intégrer à plus d'un titre dans ses champs d'études (un exemple : en sociologie de la famille, l'accès à la lecture pour l'enfant étant un aspect des pratiques familiales). En littérature, l'intérêt est toutefois théorique, car il n'y a pas de chaire propre à ce domaine et peu de scientifiques sont spécialisés sur le sujet en Suisse. C'est par exemple, via le champ de l'acquisition du langage, ou encore, à travers la perspective du développement des supports observés depuis trente ans et correspondant à une demande des jeunes, que la linguistique pourrait s'y intéresser. Quant aux sciences de l'éducation, le domaine s'y intéresse déjà mais cela mériterait d'être étendu; notamment pour comprendre la manière dont se construisent les représentations et se transmettent les valeurs.

Voilà les principales tendances dégagées pour la recherche académique quant aux besoins en information et documentation

Les chercheurs paracadémiques

Rentrent dans cette catégorie de recherche para-académique, les activités des professionnels du livre, des créateurs et des organismes

Les professionnels du livre

En grande majorité, les professionnels du livre (spécialistes ID, archivistes, éditeurs,...) accordent autant d'importance au contenu qu'au contenant. C'est, dans ce domaine, la valeur littéraire d'un document qui est privilégiée en priorité, puis ce sont les aspects historiques et éducatifs qui sont plébiscités. Au niveau des supports, ce sont les livres (y compris ouvrages précieux et ouvrages de référence) les revues, mais également les ouvrages scolaires et le multimédia qui sont estimés importants par cette catégorie

La question de la conservation de la documentation pour la jeunesse en Suisse Romande ou se concerter pour mieux réunir et transmettre.

d'acteurs. La considération du multimédia est d'ailleurs propre à ce groupe d'interviewés. Les albums tout d'abord, mais aussi, le roman, le conte et le documentaire sont les genres qui ont mobilisé la plus grande adhésion dans ce secteur socioprofessionnel.

Les indispensables à conserver dans un projet de ce genre sont

- Les albums
- Les tirages vite épuisés, les introuvables
- Les livres phares et témoins d'une époque
- Les œuvres originales publiées par des éditeurs reconnus

Les créateurs

Beaucoup d'entre eux considèrent ce projet indispensable notamment pour effectuer des recherches dans le cadre de l'élaboration d'un livre, de la préparation de spectacles, d'expositions ou de conférences.

La tendance à considérer à la fois de façon indissociée le contenu et le contenant est également très marquée chez les créateurs. Ce sont surtout des ouvrages à valeur artistique et littéraire dont ils auraient besoin. Ensuite, la qualité éducative devrait permettre de faire un tri en veillant, à ce que les thèmes abordés amènent des notions nouvelles, voire originales dans leur expression. Les supports les plus sollicités sont les livres et parmi eux, les livres d'artistes. La préférence des créateurs est accordée également aux ouvrages anciens et aux affiches. Ces dernières font en effet, l'objet d'une attention particulière pour les illustrateurs. Les ouvrages de référence sont également très demandés, tout comme les cédéroms dont le plébiscite constitue une petite surprise moyennant le peu d'intérêt global manifesté à l'égard de ce support. Cette catégorie de publics semble donc plus ouverte que la moyenne aux supports multimédia et aux supports non traditionnels (affiches, cartes postales, jeux).

Il semble également important de conserver l'œuvre complète de certains auteurs ou illustrateurs, afin de pouvoir suivre l'évolution artistique et morale de personnes impliquées dans le domaine.

Les critères techniques, tels que les techniques d'impression et de présentation, pouvant amener un vrai plus artistique et pédagogique (pages transparentes, découpes, matières particulières etc.) seraient également à prendre en compte au moment de sélectionner les ouvrages à conserver.

Le choix pourrait aussi s'effectuer en fonction des maisons d'édition qui constituent un bon reflet d'une époque et des mentalités. L'aspect de la diffusion, reflété notamment par les ventes semble également, comme pour les universitaires, être un aspect déterminant.

Pour les conteurs ce sont les ouvrages se situant hors espace temps qui revêtent de l'intérêt.

Parmi les indispensables à conserver, cette catégorie de public considère:

- Les classiques
- Les ouvrages qui reflètent les valeurs sociales de chaque époque.
Ex : les Martine
- Les œuvres pionnières du domaine
- Les ouvrages les plus ambitieux artistiquement
- Les mythes et légendes
- Les contes

Les organismes

Différents organismes utilisent la littérature de jeunesse plus ou moins fréquemment dans le cadre de leurs activités et la constitution d'un fonds de conservation pourrait s'avérer utile. Cette utilisation correspondrait évidemment à leur domaine d'activité spécifique. Les musées s'en serviraient pour monter des expositions, la presse y recourrait pour la rédaction d'articles, d'interviews, et des présentations d'ouvrages, etc. Les institutions s'en serviraient pour documenter des activités diverses : promotion culturelle, animation, valorisation du patrimoine. Les besoins corrélés en sont donc variés : nouveautés pédagogiques, traitement des relations intergénérationnelles, thématiques concernant le social, etc.,

Plus globalement la priorité est à accorder aux ouvrages présentant des valeurs éducatives. Puis viennent à égalité, dans la nécessité de conservation, les ouvrages aux aspects historiques et informationnels intéressants. Pour les différents organismes interpellés par le projet, le contenant même dans le cas où il est associé au contenu, n'a que peu d'importance. C'est véritablement le contenu qui est essentiel.

Les livres, les ouvrages de référence et les revues pour la jeunesse sont le plus plébiscités. Puis les ouvrages scolaires et documents vidéo remportent une adhésion moyenne.

Quant aux genres, c'est l'album qui sort du lot, puis la BD à égalité avec le conte.

Ont été considérés comme indispensables :

- les ouvrages en relation avec la Suisse:
- Les documents sur la Suisse
- Les ouvrages d'éditeurs, d'auteurs et/ou d'illustrateurs suisses

Brève synthèse quant aux besoins des chercheurs académiques et paracadémiques

Ainsi les besoins de tous ces « chercheurs », concordent et se rejoignent parfois: importance du support imprimé, intérêt pour les livres, les ouvrages de référence, les beaux ouvrages anciens ou les livres d'artistes, pour les ressources revues également. On relève aussi une considération systématique du contenu comme du contenant (sauf pour les organismes). Tout comme une insistance sur les valeurs éducatives, surtout, mais aussi historiques et artistiques.

On observe tout de même quelque spécificités : le documentaire qui intéresse les chercheurs, les affiches et les cédéroms qui attirent les créateurs, l'ensemble du multimédia qui semble parler aux professionnels de livre.

Les indispensables aussi varient selon l'activité et le domaine de recherche.

Parmi les critères évoqués spontanément, on décèle : des considérations de créateurs pour les aspects techniques et l'ensemble de l'oeuvre d'un même créateur, un rattachement des universitaires à la réalité et à sa représentativité, l'intérêt pour la Suisse de la part du monde institutionnel.

Chaque catégorie, par son rapport au réel, son type de production et sa « mentalité » perçoit la Lej, la découvre et l'utilise donc selon ses propres objectifs, statuts et outils.

Il faut toutefois tenir compte toutefois pour évaluer au mieux ces résultats de la directivité relative des questionnaires. Il faut également souligner qu'il peut être délicat pour les interviewés d'anticiper leurs besoins, de projeter, et d'imaginer leurs futures probables méthodes comme ça, dans l'absolu et un peu ex nihilo.

3.2.1.2 Les recherches sur la LEJ : inventaire et perspectives

De concert, les chercheurs affirment qu'un fonds conséquent d'ouvrages conservés peut stimuler une activité de recherche scientifique spécifique. Une documentation organisée pourrait potentiellement, aussi servir de dernier argument pour concrétiser une investigation, d'autant que la motivation des chercheurs sur le sujet semble déjà exister.

Une partie des chercheurs interrogés estiment également que les rapports actuels entre sources d'information et investigation scientifique, peuvent nous donner de solides indices sur la situation future. S'il peut y avoir ainsi une continuité et cohérence dans les recherches et les axes d'investigation, il semble judicieux d'observer les recherches et les angles de questionnement déjà investis en Suisse Romande et à l'étranger autour de la LEJ.

D'après un répertoire des travaux de diplôme (ANNEXE 19), mémoires et autres recherches effectués en Suisse romande, réalisé sur la base de leur description catalographique dans RERO, ainsi que d'informations obtenues lors d'entretiens avec des spécialistes du domaine, des perspectives vont être dégagées quant aux orientations de recherche privilégiées. C'est ensuite les recherches critiques françaises qui vont être analysées et commentées.

En Suisse

Des travaux et recherches ont été menés en psychologie, pédagogie, sciences de l'éducation, travail social; également en sociologie, littérature, en sciences de l'information documentaire et dans le domaine de la traduction.

On peut noter des travaux sur des genres littéraires particuliers, certains corpus d'études ont en effet été délimités autour de certaines formes documentaires : les albums principalement, le roman, la presse enfantine et les revues ainsi que les contes.

Des thèmes précis et leurs représentations dans la LEJ sont également traités et décryptés. Ceux-ci sont d'ordres variés en fonction de la discipline d'approche (psychologie, géographie, littérature): la tendresse, la peur, l'objet transitionnel, la mort, la ville, la pauvreté, les être aquatiques (sirènes, ondines)

La littérature de jeunesse est également abordée globalement, en tant qu'outil pédagogique, comme objet d'apprentissage de la lecture, comme base d'appréhension du monde, comme

support éducatif. Et dans cette perspective, une réflexion a aussi été axée sur les valeurs véhiculées par ce biais, ainsi que leur contexte de réception.

On peut citer ici, les travaux réalisés ou supervisés par Anne Dafflon Nouvelle, docteur en psychologie, qui a abordé la documentation pour la jeunesse dans une perspective genre. Cela semble avoir ouvert la voie et cet angle a continué d'être exploré dans le cadre de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de Genève. Différents critères ont été considérés pour délimiter la population documentaire: délimitation temporelle (une année éditoriale p. ex.) délimitation de genre documentaire et de contenu : (albums mettant en scène héros et héroïnes, albums mettant en scène des personnages anthropomorphiques, revues pour enfants prélecteurs avec héros fidélisateurs.) On trouve également dans cette discipline psychologie des travaux réalisés à l'Université de Lausanne

Un nombre intéressant d'études a été réalisé dans le domaine de la traduction, et notamment autour des problèmes caractéristiques et des limites que représente la traduction de la littérature enfantine. Ou alors des focalisations sur des aspects précis de certaines œuvres: les noms propres, l'oralité,...

Dans le cadre des sciences de l'information et de la documentation, les perspectives sont à la fois techniques (mise en espace de ce segment en bibliothèque, gestion des fonds, inventaire), et littéraires (auteurs, spécificité des genres).

La très grande majorité de toutes ces recherches sur la LEJ ont été effectuées entre 1996 et 2006.

Si l'on s'interroge par rapport à l'utilité de fonds de conservation dans ce contexte, on peut observer que des fonds de conservation d'ouvrages anciens et récents auraient pu servir de ressources documentaires à la plupart des recherches. En tenant compte du fait que dans l'élaboration de leur méthodologie scientifique, les chercheurs se basent sur des corpus documentaires strictement délimités, dont les critères peuvent être élaborés à partir de tout ce qui définit le livre, au niveau du contenu, mais aussi du contenant: par exemple, la langue originale, le fait qu'il soit primé ou non, une délimitation temporelle (parution sur toute une année p. ex), éditoriale (tous les ouvrages d'une collection p.ex.), ou tout autre aspect qui pourrait être approfondi via les bibliographies et méthodologies de ces différentes enquêtes.

Plus les corpus sont complets, plus l'exigence méthodologique est satisfaite et l'étude peut être validée. Il y a en effet un besoin d'exhaustivité dans les sources analysées, alors plus

les critères de conservation sont larges, plus la recherche pourrait s'en servir de façon judicieuse.

Ailleurs: en France

La première thèse en littérature de jeunesse a été réalisée en 1923. Entre 1973 et 2002, 141 thèses sur le sujet ont été présentées et défendues avec succès. La plupart sont issues de départements de littérature et civilisation françaises ou comparées. La recherche critique en France, tient cependant de différents domaines : « depuis les conceptions de l'enfance, jusqu'aux problèmes esthétiques posés par les objets concertés pour l'enfance, aux politiques éditoriales, à la création et à l'analyse des récits »⁴⁵

La discipline littérature dans son orientation fiction, s'est penchée sur des aspects de la LEJ, et différents genres, auteurs et thématiques ont été étudiés : la Comtesse de Ségur, l'évolution de l'instance narrative, la robinsonnade, le roman français, le Moyen-âge, l'imagerie d'Hector Malot, le romanesque du voyage... échantillon des sujets explorés dans des recherches, et témoignant de la diversité des perspectives d'investigation dans ce domaine. Les sujets d'étude les plus significatifs des 141 thèses évoquées ci-dessus sont :

- Le conte (dans l'optique jeunesse) (14)
- Charles Perrault (9)
- Sujets autour de Lewis Carroll (8)
- Bande dessinée et mangas (8)
- Illustration, rapport texte/image (7)
- Éducation (8)
- Presse jeunes (6)
- L'album (5)
- Sujet liés à la Grèce (4)
- L'édition (4)⁴⁶

⁴⁵ PERROT, Jean. Les grands courants de la recherche en littérature de jeunesse et le prix de la Critique. *Argos, la revue des BCD et CDI, lire, écrire, se documenter*. 2003, hors-série n°4, p.70-78. p.70

⁴⁶ Liste tirée de FOUCAULT, Jean. La formation universitaire à la littérature d'enfance et e jeunesse. *Argos, la revue des BCD et CDI, lire, écrire, se documenter*. 2003, hors-série n°4, p.70-78. p.12

Un travail biographique important a également été mené autour des écrivains disparus et contemporains.

Le théâtre n'apparaît pas en tant que tel dans des recherches, et la poésie est souvent abordée sous l'angle de l'utilisation et de l'initiation qu'en fait l'institution scolaire. La pratique poétique à l'école a été modélisée et théorisée. La poésie, le rapport que l'enfant entretient avec cet art et sensibilité, l'évolution des pratiques ont ainsi pu être analysés et décryptés.

Les spécificités graphiques du livre d'enfance et de jeunesse ont motivé des études, mais les « livres d'images », bandes dessinés et albums, ont été moins explorés. Des jalons théoriques ont toutefois été posés autour de l'illustration et des ses notions d'esthétique, (par le biais de l'incidence sur l'imaginaire), du rapport entre le texte et l'image, de la problématique de la genèse des albums. On peut noter ici encore la réalisation d'ouvrages de référence (dictionnaire des illustrateurs).

Les contes et l'oralité sont aussi des champs qui ont largement été étudiés: sous l'angle de la permanence et de l'évolution de certains contes, sous différentes formes et dans différents contextes. Le rapport de l'auteur au conte et la force d'appropriation de celui-ci, tout comme les procédures de transmission ont également motivé des investigations. L'histoire des contes et du patrimoine écrit et oral qu'ils constituent, contribuent à alimenter la réflexion sur la construction de la culture de l'enfance.

On observe également du côté français, un intérêt et une réflexion sur la traduction, l'adaptation et la réception d'œuvres étrangères. La critique s'est aussi focalisée sur la littérature anglophone, dans la perspective de la lecture de l'enfant à travers plusieurs recherches et approches spécifiques (la fantaisie à travers la production pour la jeunesse, la subversion dans la fiction non-réaliste pour la jeunesse).

L'histoire de l'enfance quant à elle peut s'intégrer dans l'histoire de la vie quotidienne et des mentalités. L'analyse de l'évolution de la vision de l'enfance et de l'éducation, doit tenir compte d'éléments tels que les outils pédagogiques. Le jeu, le livre entretiennent un rapport spécifique avec l'enfant depuis plusieurs siècles. Ce sont des thèmes qui ont fait l'objet d'études diverses et de «développements très fructueux »⁴⁷ en France.

⁴⁷ PERROT, Jean. Op. cit.

L'Histoire du livre et de l'édition pour la jeunesse est donc étroitement liée à celle de l'enfant : c'est l'histoire de « ce que l'on imagine être nécessaire pour les enfants »⁴⁸. En un sens, cette histoire débute dès l'Antiquité lorsque l'on élabore des « ouvrages scolaires ». Elle se poursuit au Moyen-âge, on destine aussi aux enfants et aux jeunes, « les fables, les bestiaires, les proverbes, les contes [...], les abécédaires, les psautiers, les livres d'heures »⁴⁹. Souvent sous forme orale, ceux-ci sont également consignés dans les manuscrits auxquels certains enfants ont accès. Dans les cours et la noblesse, des ouvrages leur sont déjà « nommément adressés »⁵⁰. Puis, la Renaissance, l'âge classique, le siècle des Lumières, la modernité et l'époque contemporaine ont permis au genre d'évoluer, aux attentes du public d'être plus finement pressenties, au marché de se créer, aux auteurs de se motiver. Cette histoire est donc riche et vaste, recoupe différents champs, de nombreuses périodes, et mobilise donc des types de recherches multiples.

La culture de l'enfance et de l'adolescence, thème conjoint, est aussi une approche dont les modèles ont été examinés dans des recherches.

La perspective pédagogique a également été enrichie par l'intérêt que les formateurs ont manifesté aux enjeux de la lecture et de ses pratiques.

L'intérêt est donc réel et l'activité dynamique. Entre 1998 et 2002, 118 inscriptions nouvelles inscriptions pour des thèses (dans toutes les disciplines des études scandinaves à l'ethnologie en passant par la philosophie) venaient confirmer cette tendance qui confère à la littérature de jeunesse un véritable statut légitimé.

Un tableau recensant les différents chercheurs (français pour la plupart) et leurs principaux domaines d'activité autour de la LEJ est disponible en ANNEXE 20.

3.2.1.3 Conclusion

Ce portrait présente donc les axes de recherche déjà dessinés, et sans vouloir être exhaustif, il révèle la mobilisation et la variété de questionnements que ce domaine peut engendrer. Il est toutefois difficile de tirer des conclusions très précises quant au matériel

⁴⁸ MANSON, Michel. L'histoire du livre de jeunesse et l'histoire de l'enfant. *Argos, la revue des BCD et CDI, lire, écrire, se documenter*. 2003, hors-série n°4, p.79

⁴⁹ lb. idem

⁵⁰ lb. idem

dont pourraient et voudraient se servir les chercheurs, pour faire croître, encore, cette arborescence que constituent l'étude et le savoir autour de la littérature pour la jeunesse.

On constate à la Joie par les livres, que 70% des demandes de documentation faites par des chercheurs concernent des ouvrages qui n'avaient en leur temps pas intégré les collections courantes des bibliothèques, la littérature non-prescrite, « indigne d'intérêt ». Les intérêts sont mouvants et par conséquent la prévision des intérêts futurs est complexe: cela doit donc soulager et ôter la pression, que le désir de constituer une collection efficace, utile et idéale pourrait mettre sur les responsables de la conservation. Le choix des ouvrages qui intégreront les fonds de conservation, leur appartiendra et relèvera de considérations quasi « livres en main », tout comme de décisions à la fois personnelles et consensuelles.

Cette étude a plutôt pour effet de cerner les dynamiques des activités nécessitant des ressources documentaires. Les disciplines évoquées pourraient constituer les disciplines traditionnelles d'intérêt autour de la Lej. Au-delà de ces champs, d'autres perspectives pourraient se profiler, l'ethnologie culturelle, ou l'histoire de l'art pourraient enrichir les dimensions évoqués ci-dessus. On peut aussi imaginer des approches sur les bibliographies de lecture qui peut varier considérablement d'une génération à l'autre ou à travers différents milieux sociaux. L'aspect de l'éducation visuelle est également un sujet qui pourrait être documenté et favorablement enrichi par des recherches sur ce domaine littérature.⁵¹

L'avenir de la recherche dans ce domaine s'annonce exponentiel, un fonds d'ouvrages conséquent à disposition ne pourra que le servir.

3.2.2 La formation

Certaines actions de conservation ont également pour objectif de servir la formation. Formation à la LEJ, mais également formation sur la base de la LEJ. Ces sont ces deux aspects que nous allons approfondir dans cette section.

3.2.2.1 La formation à la LEJ

En premier lieu, un point sur la situation suisse a été réalisé, puis j'ai estimé utile de dresser un bref portrait de ce qu'il se passe côté France, en termes de formation à la littérature de

⁵¹ Ces différents pistes ont été évoquées et suggérées par Madame Denise von Stockar

jeunesse, afin de mieux saisir les enjeux intellectuels et documentaires qui concernent ce domaine. En effet, par la gestion plus importante de demandes et d'offres en matière socioprofessionnelle, la situation française peut préfigurer certaines tendances et évolutions. De plus, en matière de langue et de littérature française, le contexte français reste un cadre privilégié de promotion, d'étude et de développement.

En Suisse

Les formations

Dans ces premières années du troisième millénaire, la littérature de jeunesse ne constitue pas un domaine de spécialisation en soi.

Dans le contexte universitaire, la question n'y est traitée que ponctuellement, les universités, suivant en cela une tendance européenne, « préfèrent faire appel à des instituts scientifiques extérieurs pour leurs projets de recherche et d'enseignement, plutôt que de créer leur propre infrastructure (poste de professeur, chargé de cours, programme scientifique etc.).⁵² ». L'institut scientifique de référence en Suisse est l'Institut Suisse Jeunesse et médias. En Romandie, l'association Jeunesse et Médias. AROLE association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse la seconde activement. Il y a une collaboration et une activité autour du domaine, principalement dans le cadre des facultés de lettres ou de sciences sociales. Celles-là relèvent plutôt de projets individuels et d'intérêts spécifiques de professeurs pour telle ou telle facette de cette littérature. Si en Suisse romande, il n'y a pas de cours universitaires régulièrement donnés sur la question, on assiste à Zürich, siège de l'ISJM, à une intégration plus systématique de ce sujet dans le programme de cours (ethnologie, pédagogie, lettres..). Des thèses de doctorat y sont également dirigées dans le domaine des nouveaux médias électroniques.

Dans le contexte des Hautes Écoles Spécialisées, chargées des formations de bibliothécaires, d'enseignants et des professionnels de la petite enfance, la littérature pour la jeunesse a une place plus ou moins attribuée. Les institutions délivrant leur formation de façon relativement autonome, ne pouvant s'appuyer sur aucune base légale, la situation peut varier d'une place à l'autre, d'une période à l'autre. Les cours peuvent être obligatoires ou à

⁵² VON STOCKAR-BRIDEL, Denise. Se former à la littérature de jeunesse en Suisse, en Autriche et en Allemagne. *Argos, la revue des BCD et CDI, lire, écrire, se documenter*. 2003, hors-série n°4, p.70-78. p.61

option, intégrés dans un module général (la didactique du français ou les genres littéraires en lecture publique p.ex.) ou constituer une initiation en tant que telle.

Hormis ces plans académiques, on peut observer quant aux associations nationales de bibliothécaires, que « leurs programmes de cours réservent une place -modeste- à une information élémentaire sur la littérature pour la jeunesse »⁵³. Dans le cadre d'une formation non institutionnalisée, les cantons proposent également des programmes intéressants très majoritairement appréciés par les bibliothécaires. On peut également noter l'existence de cours et de journées de formation continue.

L'offre de formation est donc moyennement constituée, mais elle existe, et il est possible de se former (ou plutôt de s'initier ou d'approfondir le sujet) en Suisse Romande. Ainsi, il s'agit maintenant d'examiner quelles sont les ressources documentaires, nécessaires et utiles dans ce cadre.

Les formateurs : besoins en documentation

Dans le cadre de l'initiation des futurs bibliothécaires par exemple, une histoire du domaine est présentée au travers des classiques, des ouvrages balises et des innovations remarquables. Est faite aussi une présentation des différents genres et des enjeux autour de cette littérature, Une place importante est attribuée à la question de l'évaluation des différents paramètres et composants des ouvrages, et dans cette optique, différents critères de choix sont mis en lumière afin que les futurs bibliothécaires puissent gérer l'acquisition d'ouvrages « de qualité ». Ces différents exposés sont animés et documentés par des ouvrages et des exemples variés.

Les formateurs HES en pédagogie ont explicité ainsi leurs besoins: au niveau des documents, ils font dans le cadre de leurs cours, utilisation de livres (BD, contes, documentaires, albums), de revues, d'ouvrages de référence sur le sujet, d'ouvrages précieux et rares, d'ouvrages anciens mais aussi de Kamishibaïs et de cédéroms. Quant aux centres de ressources, pour assembler ce matériel, les fonds de conservation déjà constitués sont largement explorés: les collections de l'Institut Suisse Jeunesse et Médias et d'autres fonds tels que celui de la bibliothèque municipale de Lausanne ou le « petit musée » de Laurence Junier. Les fonds de la Bibliothèque Nationale sont parfois aussi exploités.

⁵³ lb. idem p.63

Certains formateurs ont observé que la situation actuelle en ressources documentaires est lacunaire et que certains projets de mémoire ou d'études en ont été conséquemment avortés: le manque de documentation à disposition, a freiné certains enthousiasmes, autour d'études sur les dessins animés notamment

Dans la perspective de la constitution d'un réseau de conservation, il a été proposé lors de ces contacts d'axer la conservation sur :

- Les livres très lus par les enfants, les livres beaucoup empruntés.
- Les livres de « qualité », les ouvrages dont tout le monde parle, qui ont suscité des mouvements d'opinion ou des critiques dans la presse.
- Des livres qui ont obtenu des prix. Ouvrages donc qui ont reçu la reconnaissance des spécialistes du milieu. Ceux-ci paradoxalement sont souvent ceux qui se vendent peu ou sont peu lus par les enfants eux-mêmes, car ils font preuve de sophistication.

Les formateurs spécialisés en littérature de jeunesse qui, dans le cadre de la formation pédagogique, ont pour objectif prioritaire de communiquer le virus de la littérature de jeunesse à leurs étudiants, afin qu'ils puissent le transmettre à leur tour, à leurs futurs élèves, ont quant à eux suggéré:

- d'une part, de conserver les ouvrages qui ont marqué une ou des générations de lecteurs, d'enfants ou d'adultes.
- d'autre part, de considérer le caractère créatif (artistique, esthétique) qui traduit et rassemble l'esprit et l'univers des idées d'une époque, d'un lieu ou d'un personnage.

Certaines parties des cours se passent en bibliothèque où des exercices de recherches d'ouvrages ont lieu. Alors, il est imaginable que ceux-là se réalisent dans le contexte du réseau de conservation partagée. De plus, les étudiants sont encouragés à fréquenter les bibliothèques, à explorer les fonds documentaires.

En France

En France, le champ de la littérature de jeunesse est présent dans le cadre universitaire mais pas de manière très cohérente et la situation revêt parfois un caractère instable. Elle ne semble pas encore constituer une spécialité en soi, dans un univers littéraire en perpétuel repositionnement identitaire (pour exemple, lorsque dans certaines facultés un professeur spécialisé et animant une formation sur la question s'en va, il n'est pas systématiquement remplacé et les séminaires consacrés peuvent disparaître). Toutefois l'on compte une

douzaine d'universités dispensant des formations en littérature de jeunesse, dans le cadre des départements de lettres, d'étude littéraire, et en sciences de l'éducation principalement. Les approches et contenus peuvent concerner des domaines différents (approche historique de la LEJ, le conte et la culture orale, l'album...) et ces formations s'adressent notamment aux futurs professeurs des écoles, ou aux futurs professionnels des sciences documentaires. Ce sont principalement des cursus dispensés sous forme d'option, et ils suscitent tout logiquement des travaux et des mémoires.

Hors du cadre universitaire, plusieurs types de formation dans le domaine de la documentation pour la jeunesse sont proposées: des formations initiales ou continues, diplômantes ou non, adressées aux professionnels du livre (bibliothécaires principalement, mais aussi libraires, éditeurs, étudiants aux métiers du livre, médiateurs) et du socio-pédagogique (animateurs, enseignants, professionnels de la petite enfance). Les domaines et les sujets abordés lors de ces formations sont

- l'analyse de la production éditoriale: c'est principalement une analyse critique de la production par genres et selon les supports qui est dispensée, mais aussi une formation à l'histoire de la LEJ, à la lecture de l'image, au rapport entre texte et image. Une analyse selon les supports est parfois aussi proposée (imprimés, multimédias, documents sonores et vidéos). Enfin l'économie est aussi abordée dans ses aspects de distribution, d'édition etc.
- la sociologie de la lecture et psychologie de l'enfance et de l'adolescence: les thèmes traités dans ce cadre sont les pratiques de lecture dans la petite enfance, l'enfance et l'adolescence. La psychologie de l'enfant et de l'adolescent et les pratiques culturelles des jeunes (hormis la lecture).
- la bibliothéconomie : sont abordés les thèmes d'accueil des différents publics, de connaissance des publics, de conduite de projets partenariaux, et de l'aménagement des sections jeunesse...
- l'animation : la promotion de la lecture et du livre de jeunesse, l'art de conter et la lecture à voix haute sont les sujets traités en formation dans ce domaine.
- la pédagogie: elle est considérée à travers la didactique de la lecture jeunesse, et la lecture à l'école, au collège et au lycée.

Les champs d'étude et les angles d'appropriation de ce domaine sont vastes et plus les fonds documentaires permettant de les soutenir seront riches, (en ouvrages de toutes

périodes et de tous genres), plus la palette des perspectives d'enseignement sera ample et les thèmes évoqués pertinemment illustrés.

3.2.2.2 La formation par la LEJ

Les enseignants et instituteurs utilisent la LEJ dans le cadre de leur classe, se servent de différents supports pour médiatiser leur enseignement, mettent les ouvrages à la disposition des élèves pour faire des présentations, ou comme outils pour la réalisation d'exposés. Dans cette catégorie, l'attente par rapport à ce projet n'est pas très manifeste. Néanmoins, quelques généralités ont pu être dégagées au niveau des besoins.

Dans un fonds d'ouvrages conservés, c'est la valeur éducative des ouvrages que les enseignants rechercheraient en premier lieu. Puis ce sont les valeurs graphiques et littéraires qui sont sollicitées. Le contenu comme le contenant ont de l'importance et la priorité devrait être accordée aux livres, d'autant plus, s'ils sont anciens, précieux et rares. C'est le conte qui est ici le plus plébiscité, viennent ensuite à égale proportion, l'album, le documentaire et le théâtre. Priorité devrait être accordée à la conservation des classiques, les ouvrages scolaires, et les ouvrages balises, emblématique d'une période.

Toujours dans la perspective comparatiste, on peut noter qu'en France parallèlement au processus de légitimation que connaît ce champ littéraire, « l'école affirme la reconnaissance de la littérature de jeunesse en l'inscrivant dans une discipline à part entière jusqu'alors absente des programmes des écoles mêmes si les livres étaient déjà bien présents. »⁵⁴ Si le système pédagogique suisse s'inspire de cet état de fait, et glisse gentiment de la conception de lecture à la considération de la littérature, ce domaine, sa reconnaissance, son activité et sa promotion en seraient dynamisées et valorisées, et sa conservation serait d'autant mieux justifiée.

⁵⁴ LOUP Danièle, La littérature de jeunesse à l'école et la formation des enseignants. *Argos, la revue des BCD et CDI, lire, écrire, se documenter*. 2003, hors-série n°4, p.70-78. p.38

3.2.3 Le service au public

La constitution de fonds de conservation a également pour objectif de servir au public des institutions concernées. Hormis le public de spécialistes (chercheurs, formateurs, étudiants), le grand public pourrait avoir envies et raisons de consulter ces fonds. Les adultes curieux pourraient vouloir accéder aux documents de leur enfance, pour eux-mêmes, redécouvrir par ce biais un pan de leur identité, nourrir leur univers personnel et émotionnel, reconstruire leur itinéraire littéraire et identitaire, ou pour raconter à leurs enfants « leurs » lectures, leur transmettre une part de leurs sphères enfantines et imaginaires etc. Mille et une raisons de s'investir et de découvrir ces ressources. Les enfants motivés pourraient également explorer ces ressources de leur plein gré, y trouver intérêt et satisfaction. Les collectionneurs, en initiés, pourraient chercher et trouver d'autres perles, d'autres pistes... Ce public peut donc être spécialisé ou non, suisse ou étranger, composé d'adultes et d'enfants et peut, avoir besoin de documentation à des fins professionnelles ou de loisirs.

Ce service, point important des missions et mandats des institutions publiques peut être accompli dans le cadre des différentes actions qu'englobe la notion de valorisation des fonds. En effet, valoriser, c'est permettre aux utilisateurs de connaître, d'accéder, de s'orienter, de découvrir, de s'appropriier les richesses informationnelles et documentaires des collections entretenues, maintenues et gérées.

La valorisation des fonds permet à la fois, que leur existence soit reconnue mais aussi justifiée. Cela suppose une identité claire, un entretien approprié, une identification adéquate, un accès facilité, une promotion et une diffusion pertinente.

Ce chapitre sera développé ainsi : d'abord la notion de valorisation sera abordée ensuite un objectif de conservation conjoint à cet axe de service au public sera brièvement décrit: la constitution de collections reflétant l'histoire de l'institution

3.2.3.1 La valorisation

Cette présentation des différentes actions de valorisation se fera en deux temps: d'abord sera développé le thème du traitement intellectuel et matériel des fonds; ensuite ces sont les notions d'accessibilité et de diffusion qui seront développées;

Traitement des fonds

Un traitement matériel et intellectuel professionnel des fonds va constituer la phase liminaire dans cette démarche de valorisation des fonds. Les collections doivent d'abord être organisées de façon cohérente et logique. Dans le cadre d'une conservation partagée, cela doit répondre aux différentes règles prédéfinies dans le cadre des accords établis entre les partenaires. Leur accroissement doit être assuré.

Leur entretien suppose également des conditions de conservation adéquates dans la mesure du possible et des moyens: les documents doivent être préservés des différents facteurs de dégradation. Ils existent différentes mesures de prévention pour les facteurs externes (conditions environnementales, pollution, feu, eau, lumière, température et humidité, dégradation biologiques tels que moisissures, insectes, rongeurs, ...). Ces mesures variables selon les types de documents sont appréhendables dans de la littérature spécialisée⁵⁵ ou sur Internet⁵⁶. Les facteurs internes, essentiellement dus à la mauvaise qualité des matériaux constituant les documents, ou à un assemblage inadéquat, sont moins systématiquement appréhendables.

Ensuite, dans le cadre du traitement intellectuel et en préalable des entreprises de description, il faut documenter la création des fonds et accompagner les documents de métadonnées complètes et précises consignant différents types d'information. Des indications sur le comment et pourquoi du choix de tel ouvrage; des descriptions du contexte de production, de diffusion et d'utilisation, des renseignements sur la popularité de l'ouvrage et les raisons probables de son succès ou de son échec.

Ensuite, pour qu'une collection, un document ou une information soient utiles, il faut qu'ils soient repérables. « La conservation partagée bien structurée suppose, elle, un catalogue

⁵⁵ Exemples:

- Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques de France : recommandations techniques / Direction du livre et de la lecture, Ministère de la culture et de la communication. Paris : Direction du livre et de la lecture, 1998, 174 p.: ill ; 30 cm

Ou

- GIOVANNINI, Andrea. De tutela librorum: la conservation des livres et des documents d'archives = die Erhaltung von Büchern und Archivalien. 3e éd. rev. et augm. Genève : IES, 2004. 607 p. : ill.

⁵⁶ Exemple : Environnement et conservation des documents. In Site du Ministère de la culture et de la communication [En ligne]
http://www.culture.gouv.fr/culture/conservation/dswmedia/fr/txt_envi.htm (Consulté le 6 septembre 2007)

collectif que détient l'ensemble des partenaires. Il en existe de toutes sortes, de la simple liste sur papier du style " qui a quoi ? " au catalogue informatisé disponible sur Internet en passant par le cédérom. »⁵⁷. Une tendance importante dégagée de l'analyse des besoins est la nécessité de pouvoir appréhender et accéder aux fonds via un catalogue informatisé commun, diffusé sur Internet. En effet, la répartition des documents trouve dans la centralisation des informations une compensation pratique et logique. C'est un aspect à favoriser d'autant plus que le processus d'informatisation des différents fonds est déjà bien engagé.

Si l'on souhaite s'engager dans cette voie, il y a deux possibilités : d'une part, l'entreprise d'un catalogue commun fondé sur une base de données unifiée, d'autre part un accès unifié à des données disparates. Ces deux options vont être examinées successivement.

Tout d'abord, les fonds dans leurs tendances, leur volume peuvent être identifiés et localisés. (cf. CCFR⁵⁸ : catalogue collectif de France, qui comporte un répertoire des différents fonds français). Puis ce sont les documents qui doivent être décrits. Les paramètres de catalogage doivent être définis en fonctions de l'utilisation supposée qui va être faite de ce catalogue.

Néanmoins, les informations contenues doivent être suffisantes pour répondre aux usages variés induits par ces fonds. Ainsi le nostalgique de ses lectures d'enfance s'attachera aux éléments de ses souvenirs, auteur, titre, intrigue ; l'éditeur voudra trouver des illustrations, un exemplaire précis en vue d'une réédition ; le collectionneur mesurera la complétude ou les lacunes de ses collections à l'aune de celles de la bibliothèque ; le chercheur travaillera sur l'histoire de la littérature, de l'illustration, de l'édition ou du livre, nécessitant que ces facettes des fonds patrimoniaux jeunesse soient évoquées; le bibliothécaire, enfin, devra faire face à toutes ces demandes.

⁵⁷ LIEBER, Claudine. La conservation partagée. Conférence prononcée le 17 mai 2001, lors de la journée d'études organisée par le groupe Poldoc à la BM de Lyon.[en ligne] <http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/ressource/prod/je2001/lieber.htm> (Consulté le 2 juillet 2007)

⁵⁸ Répertoire des bibliothèques. Site du CCFR, catalogue collectif de France. [En ligne] http://ccfr.bnf.fr/rnbcd_visu/framevisu.jsp?accueil=1 (Consulté le 20 août 2007)

Exemple: faire une recherche dans FONDS, taper historique et découvrir la fiche des collections de l'Heure Joyeuse

Les notices devront donc consigner des informations suffisamment détaillées pour satisfaire les différentes attentes. Une fois définies les informations à décrire et incorporer, reste la question de la forme qu'elles vont prendre. Différentes normes internationales établies permettent de formater les données (Marc 21, Unimarc..). Pour remédier aux difficultés que représentent le caractère patrimonial des fonds (périodes chronologiques diverses, importance de la particularité des exemplaires, identification...), en France dans le cadre d'une étude⁵⁹, a été imaginé sur la base du format Unimarc, un bordereau hybride (ANNEXE 21) entre normes pour le patrimonial et normes pour le contemporain, permettant de répertorier les informations utiles au repérage des ouvrages de tels fonds.

L'autre possibilité pour proposer un accès unique aux données, est donc de réunir les différents OPAC ou catalogues déjà réalisés, sous une même interface par le biais de moyens informatiques. Il existe différents outils tels que le Z39.50⁶⁰, protocole de communication informatique permettant d'interroger simultanément différents catalogues. Apparaissent également sur le marché des outils tels que Spip⁶¹ (système publication pour l'Internet partagé) qui permet de gérer un site à plusieurs et d'intégrer des données par des interfaces d'utilisation très simples.

La réalisation d'outils de localisation et de recherche (répertoire, catalogue, base de données) constitue donc une étape clé et va servir de passerelle entre les fonds documentaires et le public.

Accès et diffusion des différents fonds

Ce public va vouloir accéder aux documents et/ou aux informations qu'ils contiennent. Le statut public des institutions justifie totalement cette attente. Des moyens variés permettent la satisfaction de cet aspect.

⁵⁹ PEOC'H, Géraldine. Mise en valeur de fonds patrimoniaux jeunesse : l'exemple de la bibliothèque municipale de Versailles. Mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque. Enssib / Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques. 2003. [en ligne] p.7 <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/peoch.pdf> (Consulté de 16 juillet 2007)

⁶⁰ Un exemple d'application de ce protocole :
Recherche z39.50. In Catalogue des bibliothèques de l'Enssib.[en ligne] <http://134.214.200.106/cgi-bin/bestn?id=&bsid=131344585&act=9>
(Consulté de 20 août 2007)

⁶¹ Site de Spip [en ligne] http://www.spip.net/fr_article464.html (Consulté le 20 août 2007)

Tout d'abord, un espace approprié doit rendre possible la consultation sur place. Les modalités (horaires, rendez-vous, requête d'identité...) doivent être établies par les institutions participantes. Cette consultation doit être d'autant plus favorisée qu'elle sera dans certains cas la seule possibilité d'accès aux documents.

Selon le statut des documents et des collections, les conditions de prêt doivent être définies par les institutions concernées. Autorisation, restriction, conditions, durée de prêt, dépendront à la fois de la préciosité et de l'état physique des ouvrages mais aussi du statut des collections et éventuellement des publics. Les chercheurs auront peut-être plus de possibilités que le grand public ou les enfants. Cela reste à déterminer, notamment en fonction du droit et des missions des participants: des bibliothèques publiques n'offriront pas les mêmes conditions d'accessibilité que des archives ou qu'une fondation. Ensuite on peut imaginer que le réseau peut collaborer avec d'autres membres du panorama institutionnel, romand, suisse ou européen et peut proposer des services tels que le prêt interbibliothèques ou le prêt international.

Un autre moyen de faire connaître et de valoriser les collections patrimoniales est l'organisation d'expositions, en Suisse romande. Ces manifestations peuvent être l'occasion d'acquérir, de valoriser ou d'organiser des informations et un corpus documentaire autour de sujets précis. Les perspectives et orientations des expositions autour du livre de jeunesse sont vastes et nuancées. D'une part, elles peuvent mobiliser différents publics: expositions didactiques et pédagogiques pour les enfants, ou opérations culturelles pour les adultes. Celles-ci peuvent ensuite être organisées autour de différentes facettes: les œuvres de créateurs (auteurs ou illustrateurs), des thèmes précis (ex: le vêtement et son traitement dans le LEJ), des angles différenciés (historiques, culturels, artistiques...). Les expositions, parfois itinérantes, permettent la rencontre et la synergie d'horizons différents tant sur le plan institutionnel (collaboration entre association, fondation, bibliothèque, école..) que sur le plan individuel (collaboration interdisciplinaire et intergénérationnelle).

On peut citer d'autres moyens de valorisation: des publications basées sur ces collections, des visites de groupes, de collègues, un accès aux collections pour les classes dans le cadre de cours ou de collaborations avec des formateurs en littérature de jeunesse, en histoire de l'art etc.

On peut évoquer en dernier lieu, la numérisation qui constitue une option de diffusion coûteuse mais relativement bonne. Dans ce domaine, le projet CHILDE⁶², qui regroupe des institutions partenaires européennes et leur permet de diffuser, via un portail web, des images numérisées d'ouvrages patrimoniaux pour la jeunesse, constitue un exemple de politique de valorisation. On peut aussi citer le projet de l'ICDL⁶³, International Children's Digital Library, qui se propose de créer une collection numérisée d'ouvrages exceptionnels pour les enfants, anciens et contemporains et qui permet déjà l'accès en ligne à de nombreux ouvrages.

3.2.3.2 Un objectif de conservation subsidiaire : l'histoire des collections de l'institution

La volonté de garder une trace de l'histoire et de l'évolution des collections d'une institution peut s'intégrer dans ce cadre de service au public. Cet objectif, évoqué par certains organismes, se marie bien avec la notion de valorisation, et peut offrir un point de convergence entre conservation et mission institutionnelle de lecture publique.

Plusieurs aspects peuvent être considérés dans cette perspective :

- D'une part, on peut considérer la politique d'acquisition de l'institution et en fonction des axes développés et privilégiés, constituer un échantillon représentatif de ces tendances.
- On peut également examiner l'activité du public et du lectorat, en se basant sur des statistiques de prêt (ou autres indices d'utilisation) et intégrer aux réserves de conservation, les livres qui ont mobilisé un grand nombre de lecteurs, qui ont rencontré un réel succès au sein de l'institution, de sa section jeunesse et de ce fait raconte un pan de son histoire.
- On peut finalement garder une trace des activités et de la promotion culturelle, littéraire et artistique (articles, brochure, matériel audiovisuel...) pratiquée au fil des ans par l'institution.

Par ces différents biais, les collections de conservation devraient refléter l'historique d'une section jeunesse et de son activité, en représenter l'évolution.

⁶² In Site de CHILDE [en ligne] <http://www.bookchilde.org/> (Consulté le 18 juillet 2007)

⁶³ Site de l'ICDL, International Children's Digital Library [en ligne] <http://childrenslibrary.org/contribute/becomesponsor.shtml> (Consulté le 17 juillet 2007)

3.2.4 Conclusion

Les objectifs de conservation sont donc à la fois très ciblés mais regroupe des perspectives très vastes. Recherche, formation, service au public. Plus les fonds seront riches, plus ces axes pourront être développés et affinés. Cependant l'exhaustivité n'est pas possible. Elle n'est d'ailleurs peut-être, pas souhaitable. En effet la sélection est organisation. Et quelque part cela représente une sorte de considération à la fois de l'acte de transmission, mais aussi du destinataire des objets transmis.

Il importe pourtant dans le cadre de la mise en place du plan, de suivre les tendances, d'observer les pratiques, de poursuivre l'analyse des besoins. En effet, l'imprimé par exemple est aujourd'hui plébiscité en majorité, le multimédia se fait encore discret. Mais les habitudes documentaires évoluent tout comme la production et les techniques, ces collections doivent le refléter et intégrer ces changements.

L'unique certitude qui se dégage de toutes ces observations st le constat que la seule production nationale ne pourrait couvrir tous les besoins en matière de ressources documentaires dans ce domaine.

4. Structure du réseau et partenariat

Il semble plus pertinent dans la situation qui nous occupe, de se diriger vers une solution de conservation partagée répartie. D'une part, cette option est généralement privilégiée en lecture publique. Les réseaux de conservation partagée dans le domaine de documentation pour la jeunesse déjà en œuvre en France sont notamment établis sur ce système. D'autre part, cela évite que les collections déjà constituées soient dispersées, ce qui permettrait aux institutions hésitant à rallier le réseau pour cette raison, de pouvoir intégrer le projet. Cette solution a plusieurs avantages. Elle permet notamment une mise en place « sans investissement liminaire important »⁶⁴, elle encourage également une participation et un investissement de chaque participant et favorise par là-même le travail collaboratif.

C'est donc la structure d'un réseau de conservation partagée répartie et ses principes de fonctionnement qui vont être étudiés et présentés dans cette section à travers différentes parties :

- Principes de fonctionnement et coordination
- Niveaux de participation
- Alimentation des fonds et désherbage
- Échanges et transferts des documents
- Statuts des collections
- Convention et contractualisation

4.1 Principes de fonctionnement et coordination

Le réseau d'institutions partageant la conservation de la documentation pour la jeunesse, devrait principalement fonctionner sur un mode horizontal et collaboratif. La participation à ce plan repose sur une adhésion volontaire. Toute institution intéressée (bibliothèque, musée, archives...) doit pouvoir l'intégrer, si elle peut garantir une certaine pérennité d'engagement. Nulle bibliothèque ne peut être contrainte à s'engager à tel ou tel niveau, ou à céder ses

⁶⁴ COLLOQUE NATIONAL (2004, PARIS). *Répartir la conservation des fonds jeunesse: enjeux et perspectives*. Actes du colloque national organisé le 7 octobre 2004, par la BnF, La Joie par les livres et l'Heure Joyeuse. Paris, La Joie par les Livres, 2005.p.24

collections (hors du cadre de l'alimentation par désherbage établie de concert). Chaque établissement devrait rester autonome dans le cadre de sa politique d'acquisition et de gestion des collections.

L'une des ambitions du projet est de garder une souplesse et une ouverture favorisant l'intégration d'initiatives propres, inédites, parfois débutantes ou informelles. Ce modèle transversal et principal bénéficiera tout de même d'une structure, d'une organisation verticale sous la forme d'une supervision et coordination. Le rôle de coordination pourrait être partagé par différents acteurs à déterminer. Ils auraient notamment la responsabilité d'évaluer régulièrement (annuellement ou de façon moins régulière) le plan et d'ajuster les directions adoptées.

D'abord et principalement, l'ISJM, initiateur du projet, s'est proposé dès le début à en assumer le rôle de coordination et de supervision.

Cette fonction de chapeutage pourrait peut-être aussi rentrer dans le cadre de la mission de la CLP⁶⁵, communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique.

Les buts principaux de la CLP sont :

- Encourager la collaboration entre les bibliothèques publiques communales et scolaires.
- Offrir des services pour les bibliothèques publiques
- Développer les bibliothèques publiques et la collaboration entre elles⁶⁶

Cet organisme pourrait intervenir et soutenir ce projet par le biais d'une commission. D'autant que la création d'un comité de pilotage, est un élément constitutif et clef des plans de conservation partagée à l'étranger. Ce comité pourrait être composé des représentants des participants et partenaires, de spécialistes de la conservation, de la littérature jeunesse... de professionnels motivés à faire progresser et appliquer réflexions, positionnements et perspectives pour une bonne marche, un déroulement efficient du plan.

Dans le cadre d'un travail de diplôme réalisé sur la problématique des fonds particuliers des bibliothèques publiques en Suisse Romande et les possibilités de coopération et de gestion coordonnée qui pourraient être envisagées, d'autres solutions avaient été évoquées (et

⁶⁵ Groupe d'intérêt romand de l'association des bibliothèques et bibliothécaires suisses.

⁶⁶ Tiré de Portrait. In Site de la CLP [en ligne]. <http://www.sabclp.ch/franz/default.html> (Consulté le 7 septembre)

suggérées par des professionnels ID)⁶⁷. Parmi elles deux seraient applicables dans le cadre de ce plan :

- Un coordinateur et personne de référence qui chapeaute le tout et à qui l'on puisse s'adresser pour des conseils
- Une personne responsable du fonds particulier dans chaque bibliothèque

La question reste ouverte. Mais il semble que la mise sur pied d'un comité, d'une commission est une démarche pertinente, porteuse voire indispensable.

4.2 Niveaux de participation

Dans la constitution du plan de conservation, des rôles et des niveaux de participation différents basés sur le degré de conservation, doivent être définis.

Certaines institutions sont déjà engagées dans un projet de conservation et souhaitent le poursuivre. Parmi elles, on l'a vu certaines sont d'ores et déjà intéressées par un projet de conservation en réseau.

D'autres ont clairement manifesté leur motivation quant à une participation sans pour autant vouloir s'avancer à ce stade, ou avoir possibilité et envie de conserver dans leurs murs.

D'autres encore sont dans des situations à considérer plus spécifiquement.

Ainsi, deux niveaux de participation se distinguent déjà clairement (les terminologies et énoncés suivants sont basés sur les différentes conventions et comptes-rendus de l'élaboration des structures régionale en France⁶⁸)

⁶⁷ RENAUD, Géraldine et WEBER, Saskia. Les fonds particuliers en lecture publique: état de la question et perspectives en Suisse romande. Travail présenté à l'Ecole Supérieure d'Information Documentaire pour l'obtention du diplôme, Genève 1995.

⁶⁸ Tiré de documents diffusé par FILL. Site de la Fédération Interrégionale du Livre et de la Lecture [en ligne]. Modifié le 22 juin 2007. <http://ffcb.org/> (Consulté le 25 juin 2007)

Et de

COLLOQUE NATIONAL (2004, PARIS). *Répartir la conservation des fonds jeunesse : enjeux et perspectives*. Actes du colloque national organisé le 7 octobre 2004, par la BnF, La Joie par les livres et l'Heure Joyeuse. Paris, La Joie par les Livres, 2005, p. 52

1. Premièrement, on peut établir un niveau qu'on qualifierait de **pôle de conservation**. Au niveau de l'existant, plusieurs appellations (pôle d'excellence, établissement ressource) qualifient ce statut qui se définit de la sorte :

L'établissement reçoit la responsabilité de la conservation à long terme d'un certain nombre de documents, selon des règles établies. Les fonds conservés sont en général restreints à la consultation sur place

Ce niveau de participation est adéquat pour des bibliothèques ayant la capacité humaine et matérielle de mener à bien la conservation et d'assurer une veille documentaire pour l'accroissement de ces fonds.

Une bibliothèque pôle de conservation s'engage, dans la mesure de ses moyens :

- À prendre des mesures optimales -stockage, conditionnement...- pour assurer la conservation et l'intégrité des collections (c'est dans cette perspective que les documents sont exclus du prêt, sauf à titre exceptionnel, mais peuvent être consultés sur place)
 - A valoriser et rendre visibles les collections
 - A satisfaire les demandes de communication par tous les moyens légaux prévus par le règlement (photocopie, service de référence etc.)
2. Deuxièmement, on peut établir un niveau de participation moins exigeant : le **pôle associé** (ou établissement associé, bibliothèque participante) qui se situerait ainsi dans le réseau:

L'établissement ne peut ou ne souhaite pas conserver, et n'exerce ainsi pas de responsabilité de conservation. Il participe en alimentant les fonds des établissements de conservation par des documents issus du désherbage de ses collections.

Ces bibliothèques s'engagent ainsi à choisir parmi leurs éliminations les documents ayant vocation à intégrer le plan régional de conservation partagée, selon les objectifs du projet.

Ces deux niveaux sont les niveaux fondamentaux et indispensables d'un plan de conservation partagée. Un troisième niveau de participation existe dans certains cas :

3. Troisièmement, on peut envisager un niveau intermédiaire, **le pôle de ressources** qui aurait l'ambition suivante :

L'établissement effectue une veille documentaire dans un domaine précis. Les règles de conservation sont moins rigoureuses que pour le pôle de conservation. Le prêt est autorisé par exemple.

Un établissement pourrait se décider de conserver tous les ouvrages d'un même auteur ou sur une thématique (un illustrateur local ; la forêt...)

Ces différentes gradations, devraient couvrir et permettre de représenter les possibilités, intentions et orientations des partenaires. Pour sonder plus précisément la capacité et l'envie d'investissement (matériel et immatériel) des institutions listées plus haut, un formulaire (ANNEXE 22) leur a été communiqué durant la dernière phase du travail.

4.3 Alimentation des fonds et désherbage

Le désherbage des collections est véritablement le nœud de la problématique de la conservation partagée des fonds jeunesse. En effet c'est sur la base de cette activité que vont se constituer les fonds documentaires de conservation. « La conservation est le pendant du désherbage, son allié obligé »⁶⁹.

Le désherbage et la politique de conservation renvoie nécessairement, à la politique d'acquisition. Dans le cadre de cette dernière, le tri, appliqué en amont de la constitution des collections, fait qu'environ 80% de la production éditoriale n'entre pas en bibliothèque. La conservation au bout de la chaîne du traitement documentaire, ne concernera donc qu'une petite partie de la création du domaine. Celle qui a réussi l'examen d'entrée en lecture publique, la littérature prescrite en quelque sorte.

A partir des collections courantes, quels sont les livres à retirer, et lesquels sont à garder à long terme ? Cela suppose un tri (subjectif) et une prise de responsabilité que les bibliothécaires abordent avec parcimonie. La question a été traitée et commentée : critères, instructions et méthodes ont donc pu être établis.

Comme en collections pour adultes on « commence par examiner les documents sous l'angle des critères les plus évidents des documents, (état matériel, exemplaires multiples...)

⁶⁹ GAUDET Françoise et LIEBER, Claudine. Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections. 2e éd. rev. et augm. Paris: Ed. du Cercle de la librairie, 1999. 317 p. Quatrième de couverture.

avant de s'interroger sur leur contenu, leur absence éventuelle de succès auprès des lecteurs, et de remettre en question leur présence sur les rayonnages en libre-accès.»⁷⁰.

En collections pour la jeunesse, certaines spécificités sont toutefois à considérer : l'âge des usagers, le traitement et la manipulation hésitante des ouvrages qu'il implique, la faible résistance de certains ouvrages (BD, livres d'images cousus...), des critères esthétiques déterminants, la capacité d'analyse moins consciente des lecteurs quant à la fiabilité de l'information contenue...

Une fois la décision prise de désherber, il s'agit de considérer des critères de conservation. Dans le cas d'une conservation partagée, ces critères doivent être élaborés de façon concertée, en fonction de l'orientation que l'on donne au projet. Tout témoignant de quelque chose, la qualité du livre n'est pas forcément un bon critère (d'autant qu'un tri qualitatif a déjà été fait en amont). Il faut être également vigilant sur le tri par genre: on constate en France par exemple que si la fiction, les albums sont très conservés, la presse, les documentaires passent quant à eux souvent à la trappe. Dans la situation romande on l'a vu, l'accent pourrait dans un premier temps être mis sur les contes et les documentaires. Il est important aussi de procéder à un contrôle de la disponibilité d'un titre (sur Electre par exemple) pour être sûr de ne pas éliminer des épuisés. C'est un travail délicat, mais des repères existent également dans la documentation professionnelle, et des critères ont été établis. Bref, désherber et sélectionner demande une réflexion, une analyse et une application que le travail collaboratif peut servir et améliorer.

Je cite ici pour rappel, qu'une commission interdisciplinaire, responsable de la l'élaboration d'une politique de collection et de la sélection des ouvrages, est un élément qui a maintes fois été envisagé durant l'investigation.

Dans le cadre de la répartition des tâches et d'ouvrages à conserver, les réseaux français fonctionnent sur la base de listes établies diffusées à tous les partenaires et indiquant qui conserve quoi. Ces listes sont cycliquement mises à jour.

Extrait de la liste de la région PACA :

Auteurs :

Anne-Marie Chapouton.....Lourmarin (13)

⁷⁰ lb. idem p.270

Claude Ponti.....Antibes (06)
Auteurs et illustrateurs régionauxBMVR Marseille (13)

Editeurs :

Actes Sud Junior.....BDP 13 (13)
Benjamin Média (Montpellier)..... Orgon (13)
Cheyne : Poèmes pour grandir.....Grasse (06)
Dapper Jeunesse.....BDP 06 (06)
Delagrave (Albums).....Gardanne (13)
Didier Jeunesse (collections Pirouette, A petit petons,...).....St Raphaël (83)
(...)

Divers :

Livres anciens.....BMVR Marseille (13)
Dessins originaux.....BMVR Marseille (13)
Sélection annuelle de la Joie par Livres.....BDP 05 (05)

Genres :

Bibliothèque de travail.....BDP 05 (05)
Conte francophone.....Brignoles (83)
Contes des Indiens d'Amérique.....Cadenet (84)
Contes Inuits.....Cadenet (84)
Contes (parodies).....Cadenet (84)
Documentation profess. sur la littérature Jeunesse (hors presse)...Antibes (06)
Livres d'artistes pour enfants.....Cavaillon (84)

(Selon ces critères de fonctionnement, on peut souligner que les ressources, les ouvrages désherbés d'un pôle de conservation peuvent alimenter des fonds d'autres pôles du réseau.)

4.4 Échange et transfert des documents

Ces listes de type « qui fait quoi » permettent de savoir quels sont les livres conservés et où ils doivent être acheminés.

Cet acheminement peut être géré selon deux principales modalités (ici encore les sources d'information sont les différentes conventions et documents directeurs des structures

françaises⁷¹ et notamment les principes du plan de conservation partagée en littérature de jeunesse - région Bretagne)

1. Les établissements partenaires se basent sur les listes établies et règlent leurs échanges (prises de contact, vérification, transport...) de façon autonome. Chaque pôle tenant à jour un bilan des échanges qui sera remis pour analyse, lors de l'évaluation du plan par le coordinateur ou le comité de pilotage
2. Les échanges sont réalisés de façon coordonnée, durant un temps limité et déterminé (une fois par an le plus vraisemblablement, sur une durée de deux semaines par exemple). Tous les documents, triés et ordonnés par lots -avec indication de leur destination finale-, sont d'abord acheminés vers une centrale (locaux, bibliothèque..), d'où ils sont ensuite réorientés vers leur bibliothèque de destination.

Le choix de l'un ou l'autre de ces modes peut être influencé par la quantité de documents en circulation, le souhait des institutions, la distance géographique entre elles etc.

4.5 Statuts des collections

La collaboration et le partage des documents entre les membres du réseau entraînent des questions juridiques qui doivent être traitées. Le transfert des documents impliquent leur changement de statut et d'appartenance. Il s'agit donc de déterminer les modalités de celui-ci :

- les collections sont données auquel cas la bibliothèque qui les réceptionnent en devient légalement propriétaires
- Les collections sont placées en dépôt et les conditions (exploitation, diffusion...) sont à définir entre le déposant et le dépositaire

Ces aspects doivent être réglés dans le cadre des conventions et des contrats établis entre partenaires. Il peut être également décidé que le réseau fonctionne uniquement par dons ce qui simplifierait sensiblement les choses.

⁷¹ Tiré de documents diffusé par FILL. Site de la Fédération Interrégionale du Livre et de la Lecture [en ligne]. Modifié le 22 juin 2007. <http://ffcb.org/> (Consulté le 25 juin 2007)

Et de

COLLOQUE NATIONAL (2004, PARIS). *Répartir la conservation des fonds jeunesse : enjeux et perspectives*. Actes du colloque national organisé le 7 octobre 2004, par la BnF, La Joie par les livres et l'Heure Joyeuse. Paris, La Joie par les Livres, 2005, p. 52

4.6 Convention et contractualisation

Afin de donner au plan un caractère contractuel et pérenne, une convention doit être acceptée et passée entre les différents partenaires et le coordinateur.

Ce document peut contenir différents éléments :

- la mission et les objectifs du projet
- la définition et la sélection du niveau de participation et l'explicitation des responsabilités incombées aux différents partis
- les aspects principaux du mode de fonctionnement
 - indications sur le statut des ouvrages
 - indications sur la circulation et le transfert des ouvrages
 - indications sur la durée du contrat / résiliation

On peut imaginer que le contrat est valable un an et qu'il est reconduit tacitement d'année en année. Les termes de résiliation (démarche, durée de préavis) sont à stipuler dans ce cadre.

Le document de convention établi en région de Bretagne est disposé en ANNEXE 23, comme exemple.

4.7 Participation et intérêt des institutions romandes

Durant ce travail, à plusieurs reprises, les différents degrés d'intérêt des institutions pour le projet ont été évoqués et considérés. Au moment d'y mettre un point final, une partie seulement de ces partenaires potentiels a confirmé ou réaffirmé son intérêt. Toutefois lorsque cela a été fait, des précisions concernant leurs moyens et capacité d'investissements ont pu être recueillies

Il n'est pas possible d'établir un répertoire définitif des institutions partenaires d'autant plus que la collaboration et l'essor du projet devra s'initier sur la base de rencontres qui ne peuvent se faire qu'hors le cadre de ce mémoire.

Voici toutefois, sous forme de tableau, une synthèse de la situation telle qu'elle est profilée, à l'issue de cette étude, au niveau de l'intérêt et de la participation au plan de conservation partagée.

Tableaux 2

Institutions et niveaux de participation

PÔLES DE CONSERVATION / PÔLE DE RESSOURCES	
L'ISJM	L'Institut se propose donc de participer comme pôle de ressources. Le bureau romand de l'ISJM espère obtenir des fonds pour assumer également la coordination de ce réseau de conservation partagée.
LA BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES DE LA CHAUX-DE-FONDS	Cette institution de référence souhaiterait s'engager comme pôle de conservation et/ou pôle de ressources mais n'a actuellement aucun moyen pour le faire. Si de nouvelles ressources pour cette nouvelle tâche ne sont pas obtenues, ils ne pourront pas l'assumer malgré leur conviction qu'il s'agit d'un important projet.

MÉDIATHÈQUE VALAIS ST-MAURICE	L'institution serait intéressée à participer en tant que pôle de ressources, à condition que les domaines attribués n'impliquent pas de trop lourdes responsabilités
----------------------------------	--

PÔLES ASSOCIÉS	
LA BIBLIOTHÈQUE DE SIERRE	Cette institution souhaiterait participer comme pôle associé et donc contribuer en orientant ses livres désherbés vers des pôles de conservation ou de ressources. Hormis cet apport en ressources documentaires, la bibliothèque n'a pas les moyens de s'investir plus, que ce soit au niveau matériel ou immatériel
LA BIBLIOTHÈQUE DE BULLE	C'est en tant que pôle associé que cette bibliothèque souhaiterait intégrer le réseau. Pour elle l'échange et le transfert des documents devraient se faire tous les deux ans.
LA BIBLIOTHÈQUE DE LA NEUEVILLE	L'établissement aimerait devenir un pôle associé et participer en alimentant les fonds des autres établissements par des documents issus du désherbage de ses collections
LA BIBLIOTHÈQUE D'AYENT	Également en tant que pôle associé

La question de la conservation de la documentation pour la jeunesse en Suisse Romande ou se concerter pour mieux réunir et transmettre.

SITUATIONS SPECIFIQUES	
LA BIBLIOTHÈQUE PESTALOZZI	Elle souhaiterait collaborer au projet. Toutefois actuellement elle n'a matériellement pas la place de conserver des documents. Dans un avenir plus ou moins proche, elle devrait pouvoir déménager et peut être dès lors participer au stockage.
LA BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES DE SION	Cette bibliothèque, si ce projet voit le jour, serait d'accord de confier / léguer au réseau, la réserve de livres qu'elle a d'ores et déjà constitué. Elle participerait plutôt à l'alimentation de fonds plus importants par le biais du désherbage de ses collections, soit en tant que pôle associé.
LE PETIT MUSÉE	La collection est constituée, et souhaiterait pouvoir intégrer des locaux et des conditions qui lui permettent d'être utile et de continuer à évoluer.
LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE	La BN pourrait participer au projet à titre exceptionnel, pour éviter des doublons concernant la documentation suisse
LA FONDATION DU PATRIMOINE SCOLAIRE VAUDOIS	Cette institution a manifesté de l'intérêt, en tant qu'organisme archivistique, elle se situe dans la même ligne que la Criée. Elle ne pourrait alimenter les fonds du réseau par désherbage mais souhaiterait y participer. Si comme elle en a fait la requête, elle obtient une reconnaissance de droit public, elle disposerait alors de plus de moyens pour mener ses activités.

Les autres institutions n'ont pas encore répondu, on en reste donc à l'intérêt qu'elles avaient manifesté lors du recensement.

Bibliothèques « intéressées »

- Les Bibliothèques municipales de Genève

La question de la conservation de la documentation pour la jeunesse en Suisse Romande ou se concerter pour mieux réunir et transmettre.

Bibliothèques « peut-être intéressées »

- Les Bibliothèques municipales de Lausanne
- La Bibliothèque de Vevey
- La Bibliothèque municipale de Montreux
- La Criée
- La « Médiathèque Valais » et plus spécifiquement son centre de St-Maurice
- La Bibliothèque interculturelle LivrEchange de Fribourg
- La Bibliothèque interculturelle Globlivres de Renens

L'entreprise a donc mobilisé un nombre intéressant d'institutions. Il s'agit maintenant de poursuivre et d'approfondir cette question de partenariat et de rattachement.

Nota Bene

A noter qu'à l'issue de cette étude, Bibliomédia suisse, fondation pour le livre et les bibliothèques, s'est profilé comme partenaire motivé du projet. Cette institution regroupant de vastes collections, dans toutes les langues et pour tous les groupes d'âges et de population, dispose d'un bibliocentre à Lausanne.

Citons encore, comme collections potentielles du réseau, les nombreuses BD conservées aux bibliothèques municipales de Lausanne. Ce « Fonds BD », collection romande de référence atteint un volume de 100'000 pièces environ, en considérant tous les éléments (soit BD, ouvrages de référence, objets dérivés...). De nombreuses BD jeunesse appartiennent à ces fonds. Ceux-ci ne visent pas l'exhaustivité, mais tous les Helvetica du domaine s'y trouvent néanmoins. L'intégration de ces collections dans le projet, est étroitement liée à la participation de l'institution mère.

Conclusion

Les acteurs de la littérature d'enfance et de jeunesse, les personnes et organismes appelées à travailler sur et avec les fonds d'ouvrages conservés ont été identifiés et leurs besoins quant à la conservation d'ouvrages analysés. La situation actuelle des différents projets de conservation et de promotion a été considérée. Les objectifs de conservation en réseau ont été définis. Un scénario de collaboration a été proposé et un répertoire des partenaires potentiels établi. Les objectifs du mandat ont donc été globalement réalisés.

Cette conclusion se fait donc générale et porte sur la pertinence de constituer un patrimoine de la littérature de jeunesse en Suisse romande: le livre pour enfants, au regard du patrimoine, est-il différent d'un autre livre ?

Pour tenter d'y répondre, je commence par reprendre ici les propos de Noëlle Balley énoncés dans le cadre d'un colloque : « Il a me semble-t-il, beaucoup d'atouts pour accéder au rang d'objet patrimonial. C'est un objet attrayant, beau, son contenu est accessible à tous, il est coloré, rempli d'images, il échappe à l'image austère attachée au patrimoine livresque. Même s'il s'inscrit dans une époque et une culture données, il fait appel à une expérience partagée par tous les humains : tout le monde, a été d'abord un enfant. C'est probablement, au sein du patrimoine écrit celui qui a le plus fort potentiel d'universalité »⁷².

Les conclusions de cette étude vont dans le même sens. Il semble que la conservation de la littérature de jeunesse se justifie au niveau patrimonial. D'une part, par son intérêt purement bibliophilique; d'autre part, parce qu'elle témoigne des activités de notre société à de nombreux niveaux (de la création à la réception) ; mais encore parce qu'elle est devenue un domaine reconnu, qui s'étudie, s'enseigne et qui sous-tend des activités variées (de la recherche à l'élaboration d'exposition en bibliothèque). La création et le maintien de corpus de ressources sélectionnées paraît donc se légitimer.

Dès lors, les bibliothèques et institutions apparentées paraissent le plus à même de le faire; elles ont d'ailleurs déjà investi cette tâche de façon plus ou moins officielle. Ces initiatives -

⁷² Tiré de Noëlle Balley, *Les livres pour la jeunesse comme objet patrimonial* » in *Le livre pour la jeunesse : répartir la conservation des fonds jeunesse : enjeux et perspectives*. Actes du colloque national du 7 octobre 2004, organisé par la Bibliothèque nationale de France, et al.. Coédition La Joie par les livres - Bibliothèque nationale de France - Paris bibliothèques, 2005. p.26

obéissant aux demandes d'un public, et répondant également à des volontés, à des animations des amoureux du genre- devraient aujourd'hui gagner en cohérence, en efficacité, en influence. L'union des forces et la mutualisation des ressources, par la mise en place d'un plan de conservation partagée s'avère être la solution la plus économe et la plus pertinente à l'heure actuelle, pour poursuivre le travail commencé et le potentialiser.

Les bibliothèques de lecture publique n'ont peut-être pas vocation de conservation, mais l'accès à la documentation et la valorisation de leurs collections sont en revanche des aspects qui correspondent à leur mandat. Aborder la question sous cet angle pourrait donc s'avérer plus fédérateur.

Ceci dans la perspective de transmettre et d'offrir dans un avenir proche et plus lointain, du matériel et des traces révélatrices des conceptions et des créations d'une époque et d'un domaine donnés. La façon dont les générations futures vont les interpréter et les faire parler ne nous concerne qu'à moitié, la tâche et responsabilité résidant plus aujourd'hui dans l'accomplissement optimal d'un travail, dans la réalisation d'une mission, pour lesquels tous les moyens et les savoirs à disposition doivent être utilisés. Afin que le legs conçu puisse au mieux servir, informer et enrichir les démarches intellectuelles, artistiques et créatives de demain.

Bibliographie

La bibliographie de ce mémoire organisée par typologie de documents - et par thème si nécessaire - est présentée en deux parties: d'abord sont référencés les documents cités au long du travail ; ensuite sont détaillés les documents consultés pour la réalisation des différents objectifs

7.1 Documents cités

Monographies

1. COLLOQUE NATIONAL (2004, PARIS). *Répartir la conservation des fonds jeunesse : enjeux et perspectives*. Actes du colloque national organisé le 7 octobre 2004, par la BnF, La Joie par les livres et l'Heure Joyeuse. Paris, La Joie par les Livres, 2005.
2. GAUDET Françoise et LIEBER, Claudine. *Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections*. 2e éd. rev. et augm. Paris: Ed. du Cercle de la librairie, 1999. 317 p.
3. Olgiati Mirta, *Politique de la mémoire nationale: la sélection du patrimoine documentaire en Suisse*. Chavannes-près-Renens: IDHEAP; Chaire publiques et durabilité, 2005. 194 p. (Cahier de l'IDHEAP; no 224).p.1
4. Qui fait quoi?: la littérature pour la jeunesse en Suisse romande: répertoire / éd. par le Groupe Documentation d'Arole: Marie-Claire Henry ... [et al.], sous la responsabilité de Denise de Stockar. Cousselet (FR); Neuchâtel [etc.]: Ed. Delval, 1985. 215 p.
5. *Regards croisés: apports à une histoire de la lecture et de la littérature pour la jeunesse en Suisse romande / sous la dir. de Josiane Cetlin*. La Chaux-de-Fonds: Bibliothèque de la Ville; Zurich, Lausanne: Institut suisse Jeunesse et Médias, 2003. 181 p.

Articles, comptes-rendus et synthèses

6. BALLEY, Noëlle, *Les livres pour la jeunesse comme objet patrimonial* » in *Le livre pour la jeunesse : répartir la conservation des fonds jeunesse : enjeux et perspectives*. Actes

du colloque national du 7 octobre 2004, organisé par la Bibliothèque nationale de France, et al.. Coédition La Joie par les livres - Bibliothèque nationale de France - Paris bibliothèques, 2005. p.26

7. DIAMENT, Nic, De la littérature de jeunesse considérée comme objet patrimonial, in *BBF* [en ligne], 2004, n° 5, p. 65-73
<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2004/05/document.xsp?id=bbf-2004-05-0065-011/2004/05/fam-dossier/dossier&nDoc=1&statutMaitre=non&statutFils=non&tri=>
(Consulté le 24 mai 2007)
8. DOURY-BONNET, Juliette, Répartir la conservation des fonds jeunesse : Enjeux et perspectives, In *BBF*, [en ligne], 2005, n° 1, p. 91-92
<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2005/01/document.xsp?id=bbf-2005-01-0091-010/2005/01/fam-tourhorizon/tourhorizon&nDoc=24&statutMaitre=non&statutFils=non&tri=> (Consulté le 26 juin 2007)
9. FOUCAULT, Jean. La formation universitaire à la littérature d'enfance et e jeunesse. *Argos, la revue des BCD et CDI, lire, écrire, se documenter*. 2003, hors-série n°4, p.70-78. p.12
10. LIEBER, Claudine. La conservation partagée. Conférence prononcée le 17 mai 2001, lors de la journée d'études organisée par le groupe Poldoc à la BM de Lyon.[en ligne]
<http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/ressource/prod/je2001/lieber.htm> (Consulté le 2 juillet 2007)
11. LOUP Danièle, La littérature de jeunesse à l'école et la formation des enseignants. *Argos, la revue des BCD et CDI, lire, écrire, se documenter*. 2003, hors-série n°4, p.70-78. p.38
12. PERROT, Jean. Les grands courants de la recherche en littérature de jeunesse et le prix de la Critique. *Argos, la revue des BCD et CDI, lire, écrire, se documenter*. 2003, hors-série n°4, p.70-78. p.70
13. VON STOCKAR-BRIDEL, Denise. Se former à la littérature de jeunesse en Suisse, en Autriche et en Allemagne. *Argos, la revue des BCD et CDI, lire, écrire, se documenter*. 2003, hors-série n°4, p.70-78. p.61

Sites Internet

La question de la conservation de la documentation pour la jeunesse en Suisse Romande
ou se concerter pour mieux réunir et transmettre.

14. Jeunesse et Médias AROLE. Site de l'association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse. [en ligne]. <http://www.jm-arole.ch/auteur%20illustrateur%20editeur.htm> (consulté le 19 mars 2007)
15. Site de la Joie par les livres [en ligne]. Modifié le 25 juin 2007. <http://www.lajoieparleslivres.com> (Consulté le 25 juin 2007)
16. Bibliothèque de l'Heure Joyeuse - Fonds historique de littérature pour la jeunesse. In le site de la Mairie de Paris [en ligne]. http://www.paris.fr/portail/Culture/Portal.lut?page_id=6304&document_type_id=5&document_id=14299&portlet_id=14188 (Consulté le 6 juillet 2007)
17. Ricochet, portail européen sur la littérature de jeunesse [en ligne] <http://www.ricochet-jeunes.org/institut.asp?id=26> (Consulté le 16 juillet 2007)
18. FILL. Site de la Fédération Interrégionale du Livre et de la Lecture [en ligne]. Modifié le 22 juin 2007. <http://ffcb.org/> (Consulté le 25 juin 2007)
19. Site du CCFR, catalogue collectif de France. [En ligne] http://ccfr.bnf.fr/rnbcd_visu/framevisu.jsp?accueil=1 (Consulté le 20 août 2007)
20. Site de la Bibliothèque nationale de France [en ligne] <http://www.bnf.fr/pages/bibliotheque.htm> (Consulté le 12 juillet 2007)

Enquêtes, travaux de recherche, mémoire et thèses

21. NANCHEN Gabrielle. *Les centres d'information et de documentation en matière de jeunesse en Suisse* : enquête effectuée à la demande de la communauté de travail IDJ – Berne. Berne: IDJ, 1986.
22. PEOC'H, Géraldine. Mise en valeur de fonds patrimoniaux jeunesse : l'exemple de la bibliothèque municipale de Versailles. Mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque. Enssib / Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques. 2003. [en ligne] <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/peoch.pdf> (Consulté de 16 juillet 2007)

7.2 Autres documents consultés

Monographies

Actes de colloque et de rencontres

1. JOURNEE D'ETUDE DU 5 OCTOBRE 2000 (PARIS). *Le livre pour la jeunesse: patrimoine et conservation répartie*, Actes de la journée d'étude, 5 octobre 2000. Paris, coédition FFCB, La Joie par les Livres et Paris Bibliothèque, Paris, 2001
2. RENCONTRES INTERPROFESSIONNELLES (1994, PARIS). *Le livre pour la jeunesse: un patrimoine pour l'avenir. De quelles sources disposent les chercheurs, enseignants, bibliothécaires, éditeurs?* Actes des rencontres interprofessionnelles organisées par la Bibliothèque de l'Heure Joyeuse les 14 et 15 novembre 1994 au Lycée Henri IV (Paris) [suivis d'un] *Répertoire des fonds de conservation des livres pour la jeunesse en France et en Belgique* (données 1994-1996), sous la dir. de Viviane Ezratty et Françoise Lévêque. Paris : Agence culturelle de Paris, 1997.
3. Tri, sélection, conservation: quel patrimoine pour l'avenir?: ouvrage collectif réunissant les actes de la Table ronde / organisée sous l'égide de l'École nationale du patrimoine, les 23, 24 et 25 juin 1999. Paris : Ed. du patrimoine, 2001

Ouvrages généraux et de référence

4. Guide européen du livre de jeunesse / Centre de promotion du livre de jeunesse sous la dir. de Henriette Zoughebi. [Paris] : Ed. du Cercle de la Librairie, 1994
5. Histoire du livre de jeunesse d'hier à aujourd'hui, en France et dans le monde. [Paris] : Gallimard Jeunesse, 1993. 92 p.
6. Olgiati, Mirta, *Politique de la mémoire nationale: la sélection du patrimoine documentaire en Suisse*. Chavannes-près-Renens: IDHEAP; Chaire publiques et durabilité, 2005. 194 p. (Cahier de l'IDHEAP; no 224).

Articles, résumés, comptes-rendus et synthèses

Littérature jeunesse, conservation et patrimoine

7. MORINEAUX, Dominique. Livres jeunesse : comment conserver ? In *BBF* [en ligne] 2004, n° 2, p. 118-120
<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2004/02/document.xsp?id=bbf-2004-02-0118-011/2004/02/fam-tourhorizon/tourhorizon&statutMaitre=non&statutFils=non> (Consulté le 26 juin 2007)
8. Journée d'Étude « Littérature jeunesse : vers une conservation partagée » le 28 septembre 2004 à la Médiathèque José Cabanis de Toulouse. [en ligne]
<http://www.crl.midipyrenees.fr/upload/page/fichier/CRConsPartagee.pdf> (Consulté le 29 juin 2007)
9. O'NEILL UHL, Jean. The American Juvenile Collection : a historical study. *Collection Building*, 2004, vol. 23, n° 3, p.118-121
10. RYAN, Michael. How Buckinghamshire's Early Children's Book collection found a place in cyberspace: Florence Nightingale would be amazed. *New Library World*, 2002, vol 103, n° 1178/1179, p. 267-271
11. TURQUIN, Magali. Le livre et la presse de jeunesse dans une dimension internationale. In *BBF* [en ligne], 2004, n° 5, p. 119-120
<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2004/05/document.xsp?id=bbf-2004-05-0119-013/2004/05/fam-tourhorizon/tourhorizon&nDoc=41&statutMaitre=non&statutFils=non&tri=> (Consulté le 11 juillet 2007)

Conservation répartie

12. DOURY-BONNET, Juliette, Répartir la conservation des fonds jeunesse : Enjeux et perspectives, In *BBF*, [en ligne], 2005, n° 1, p. 91-92
<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2005/01/document.xsp?id=bbf-2005-01-0091-010/2005/01/fam-tourhorizon/tourhorizon&nDoc=24&statutMaitre=non&statutFils=non&tri=> (Consulté le 26 juin 2007)

13. DUQUESNE, Anne. L'enfance en partage : La conservation partagée du livre pour enfants en Île-de-France in BIBLIOTHèques. Revue de l'association des bibliothécaires français, juin 2006, n°26/27.
14. LIEBER, Claudine. La conservation partagée. Conférence prononcée le 17 mai 2001, lors de la journée d'études organisée par le groupe Poldoc à la BM de Lyon.[en ligne] <http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/ressource/prod/je2001/lieber.htm> (Consulté le 2 juillet 2007)
15. MASSE, Isabelle. Le livre pour la jeunesse : Patrimoine et conservation répartie. In *BBF* [en ligne], 2001, n° 1, p. 127-128 <http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2001/01/document.xsp?id=bbf-2001-01-0127-010/2001/01/fam-tourhorizon/tourhorizon&nDoc=39&statutMaitre=non&statutFils=non&tri=> (Consulté le 26 juin 2007)
16. MOLLET, Martine ; LAFON, Bernard. Coopération et patrimoine en Rhône-Alpes. In *BBF*, [en ligne], 1990, n° 4, p. 351-352 <http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2004/05/document.xsp?id=bbf-2004-05-0119-013/2004/05/fam-tourhorizon/tourhorizon&nDoc=66&statutMaitre=non&statutFils=non&tri=> (Consulté le 11 juillet 2007)
17. C2LR. Compte rendu de la réunion des commissions "conservation concertée" du 20 juin 2006 – c2lr. In Site du C2LR [en ligne] www.c2lr.net/downloads/compte%20rendu%20jeunesse%2020062006.pdf (Consulté le 16 juillet 2007)

Désherbage

18. BARRON Géraldine, GOUILLART Noëlle. Désherbage des magasins et conservation partagée. Intervention à la 2ème journée d'études sur les outils des politiques documentaires organisée par le groupe Poldoc, le 17 mai 2001 à Lyon. <http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/ressource/prod/je2001/GouillartBarron.htm> (Consulté le 11 juillet 2007)

19. CALENGE, Bertrand. Françoise Gaudet, Claudine Lieber : Désherber en bibliothèque, manuel pratique de révision des collections. In *BBF* [en ligne] 1997, t.42, n°1, <http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/1997/01/document.xsp?id=bbf-1997-01-0086-008/1997/01/fam-critique/critique&nDoc=91&statutMaitre=non&statutFils=non&tri=> (Consulté le 26.06 2007)

Sites Internet

20. FILL. Site de la Fédération Interrégionale du Livre et de la Lecture [en ligne]. Modifié le 22 juin 2007. <http://ffcb.org/> (Consulté le 25 juin 2007)
21. Conservation partagée des fonds jeunesse. In Site de l'Agence Régionale du livre PACA [en ligne] <http://www.livre-paca.org/index.php?pg=pratique&fiche=54> (Consulté le 9 juillet 2007)
22. Conservation jeunesse. In ACCOLAD, Site de l'Agence Comtoise de COopération pour la Lecture, l'Audiovisuel et la Documentation [en ligne] <http://www.livre-franche-comte.com/conservationjeunesse/conservation.htm> (Consulté le 9 juillet 2007)

Travaux de recherche, Mémoires et thèses

23. CHARRIER-ARRIGHI, Nathalie. La conservation partagée des périodiques scientifiques en Île-de-France: réflexion à partir des collections de la Bibliothèque Interuniversitaire Scientifique Jussieu. 2006. 123 p. Mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque. Enssib / Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques. 2006. [en ligne] <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/charrier-arrighi.pdf> (Consulté le 2 juillet 2007)
24. RENAUD, Géraldine et WEBER, Saskia. Les fonds particuliers en lecture publique: état de la question et perspectives en Suisse romande. Travail présenté à l'Ecole Supérieure d'Information Documentaire pour l'obtention du diplôme, Genève 1995.

25. ROUXEL, Caroline. La conservation partagée du patrimoine de littérature de jeunesse en Île-de-France, un exemple: les périodiques. 2006. 90 p. Mémoire de Master 2 de Littérature Jeunesse. Université du Maine, Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines. 2006 [en ligne] http://master2.hautetfort.com/files/Memoire_conservation_partagee.pdf (Consulté le 28 juin 2007)

Blog

26. Le blog du master littérature jeunesse [en ligne] <http://master2.hautetfort.com/> (Consulté le 11